



P.4

*Hommage*  
à notre maire  
Yves REHN



P.14

*Les écoles*  
Retour sur la  
rentrée scolaire



P.22

*Histoire*  
L'auberge de  
jeunesse



P.24

*Vie Culturelle*  
Les activités à  
l'école de musique

n° 114  
Sept. 2021

# Le Caillotin

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE-

MAIRIE

HOMMAGE À  
YVES REHN

# TOUT ROSIÈRES DANS LA POCHE ! avec IntraMuros



Téléchargez gratuitement  
l'application



Play Store  
(Android)



Apple Store  
(iPhone)

Sélectionnez ensuite  
«Rosières-près-Troyes»  
et découvrez les événements, les  
actualités, les lieux à visiter et les  
services de la mairie de votre commune.

**Recevez les infos importantes  
par notification**  
Communiquez avec votre mairie  
(signalements, sondages, boîte à idées...)



IntraMuros

Téléchargement gratuit



# • EDITO



*Chers Caillotins,*

C'est avec émotion que je rédige aujourd'hui l'édito du *Caillotin*. Comme vous l'avez certainement appris, le 9 août dernier, notre maire, Yves Rehn, succombait à un accident vasculaire cérébral foudroyant, nous laissant dans un grand désarroi. En effet, Yves n'était pas que le maire de notre commune ; il était une personne de grand cœur, humaniste et apprécié de tous les membres du Conseil municipal.

A titre personnel, je l'ai côtoyé durant quinze années au Centre hospitalier de Troyes, ainsi qu'à l'Institut de Biotechnologie de Troyes.

La vie de la commune continue et de nouvelles élections auront lieu le 7 novembre prochain afin d'élire un nouveau maire.

Ce *Caillotin* rend hommage à Yves Rehn et à son action durant ses 15 mois de mandat.

Vous y trouverez également les activités des jeunes au centre de loisirs et au Club Ados du mois de juillet, un focus sur le Pôle Enfance-Jeunesse de la commune, le plaisir de se retrouver au concert donné par l'Orchestre d'harmonie de Rosières le 26 juin dernier et un peu d'histoire sur l'Auberge de jeunesse, entre autres...

Je vous souhaite à tous, bonne lecture et, en cette période de rentrée, une bonne reprise.

**Michel OUDIN**  
*1<sup>er</sup> Adjoint*  
*Maire par intérim*

1.  
**HOMMAGE À  
YVES REHN**

PAGES 4-5

2.  
**VIE  
MUNICIPALE**

PAGES 6-9

3.  
**JEUNESSE ET  
SPORTS**

PAGES 10-17

4.  
**AFFAIRES SOCIALES,  
VIE ASSOCIATIVE ET  
VIE LOCALE**

PAGES 18-21

5.  
**UN PEU  
D'HISTOIRE**

PAGES 22-23

6.  
**VIE MUNICIPALE  
VIE CULTURELLE**

PAGES 24-26

7.  
**VIE  
ASSOCIATIVE**

PAGES 27-37

*Le Caillotin*

- **Directeur de la publication :** Michel OUDIN
- **Comité de lecture :** Commission Affaires sociales, vie associative et vie locale
- **Photo couverture :** L'EST ECLAIR
- **Création, mise en page :** SYSCOM' ([www.agence-syscom.com](http://www.agence-syscom.com))
- **Impression :** La Renaissance
- **Dépôt légal :** 26-330/0

# HOMMAGE À YVES REHN

**Le 9 août dernier, nous apprenions une triste nouvelle pour notre commune : notre Maire, Yves Rehn, succombait à un accident vasculaire cérébral foudroyant, à l'âge de 57 ans, sur son lieu de vacances. Le conseil municipal et le personnel de la mairie qui le côtoyaient régulièrement, furent profondément choqués et bouleversés.**



Son engagement d'élu local au service des citoyens avait conduit Jacques Rigaud, maire de notre commune durant 43 ans, à lui proposer de constituer une liste aux élections de mars 2020. Yves Rehn était un enfant de Rosières où ses parents s'étaient installés. Il était très attaché à sa commune et à la maison de son enfance qu'il habitait avec son épouse.

Homme dont chacun reconnaissait l'intelligence, la pondération et l'optimisme, Yves Rehn, visionnaire et ambitieux, avait beaucoup de projets pour notre commune, tels que la construction d'un restaurant scolaire pouvant accueillir 400 élèves, la vidéoprotection et l'aménagement d'une voie douce avenue Gabriel Deheurles.

En juillet dernier, quelques jours avant sa disparition, il avait accordé une interview au *Caillotin*, que vous pouvez lire ci-contre, où il était revenu sur sa première année de mandat.

Un Livre d'or a été mis à la disposition des habitants de Rosières, à la mairie, pour leur permettre d'adresser un message de soutien à sa famille. Un hommage lui a été rendu lors du Conseil municipal du 6 septembre dernier.

A son épouse, Afifa, à leurs enfants, à son petit-fils Léo dont il était si fier, *Le Caillotin* adresse ses plus sincères condoléances.

**Y**ves Rehn avait été élu maire de notre commune le 26 mai 2020, plus de deux mois après les élections municipales du fait de la crise du coronavirus. Sa prise de fonction dans ce contexte si particulier ne fut pas facile. En effet, les protocoles sanitaires successifs empêchaient les échanges et rencontres en réunion.

Les habitants l'ont certes peu connu à cause du confinement.

Mais certains d'entre eux se rappellent qu'il avait partagé le repas des anciens juste avant les élections de mars 2020, d'autres qu'il avait distribué leurs colis en décembre dernier, n'hésitant pas à porter les cartons de victuailles jusque dans les coffres des voitures.

Yves Rehn était biologiste médical en hématologie et immunologie au centre hospitalier de Troyes. Il faisait partie des fondateurs de l'Institut de biotechnologie de Troyes dont il était encore le trésorier. Coauteur de travaux portant sur le concept de passeport biologique sportif pour lutter contre le dopage, son expertise dans la lutte contre le dopage aurait dû conduire Yves Rehn à animer un atelier aux prochaines journées francophones de biologie médicale au Maroc.

Malgré son métier si prenant, et particulièrement mobilisé durant la crise du Covid 19, son intérêt pour le service public l'avait amené à s'impliquer dans la vie locale, tout d'abord dans la commune de La Chapelle-Saint-Luc dont il fut maire de 2001 à 2008.

# 1 AN DE MANDAT :

## LE BILAN

### LE CAILLOTIN :

**Yves Rehn, vous êtes maire depuis le 26 mai 2020, comment avez-vous vécu votre première année de mandat ?**

**Yves REHN :** *L'équipe municipale est arrivée en pleine crise sanitaire. La France est sortie de l'urgence sanitaire le 1<sup>er</sup> juillet dernier. Durant toute cette période tout était plus compliqué.*

*Je remercie du fond du cœur tous les élus qui travaillent à mes côtés, pour leur engagement et leur disponibilité malgré les difficultés pour nous réunir, décider et échanger avec les Caillotins.*

*Il a fallu inventer un nouveau mode de fonctionnement et s'adapter en permanence aux évolutions de la politique sanitaire du pays. Malheureusement, il est évident que l'impact de la Covid-19 n'est pas terminé en raison de l'apparition de « variants » qui nous imposent collectivement à être particulièrement vigilants.*

### LE CAILLOTIN :

**Quelles ont été vos priorités ?**

**Yves REHN :** *Elles ont été nombreuses ! En premier lieu, il fallait protéger au mieux les Caillotins, et assurer la sécurité des agents municipaux, garants de la continuité du service public.*

*Il était essentiel de demeurer opérationnels pour faire face à cette crise sanitaire et poursuivre nos missions.*

*Quelques exemples traduisent cet état d'esprit. Les efforts consacrés au fonctionnement de notre école ont été considérables, ce qui a permis*

*aux enfants de fréquenter l'école et la cantine dans des conditions de sécurité optimales. Notre service périscolaire et accueil de loisirs a toujours répondu présent ! Il en a été de même pour notre école de musique qui a continué à fonctionner et nous a même offert un concert en plein air le 26 juin dernier !*

*Notre CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a beaucoup œuvré pour nos anciens. Il a par exemple organisé la vaccination de nos aînés de plus de 75 ans.*

*Tous les services municipaux sont restés actifs afin d'assurer leurs missions envers les Caillotins.*

### LE CAILLOTIN :

**Quelle est votre perception de la situation actuelle ?**

**Yves REHN :** *Cette crise sanitaire que nous traversons a fragilisé notre pays. Son impact sur notre quotidien est considérable. Notre lien social a été affecté.*

*Par ailleurs, la vie associative, si importante à Rosières, a vu son activité parfois réduite à néant.*

*Cette situation est bien évidemment très préoccupante. La municipalité est proche des associations et les élus sont mobilisés pour leur permettre de retrouver leurs adhérents et leurs activités dans les meilleures conditions.*

*Mais le maître mot qui domine c'est « incertitude ». Nous devons donc poursuivre tous ensemble dans la même voie avec prudence et volonté, tout en ayant le souci permanent de poursuivre le développement harmonieux de Rosières.*

# • LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



## SÉANCE DU 18 JANVIER 2021

### Le Conseil Municipal :

- **A PRIS ACTE** de la présentation du rapport sur les orientations budgétaires 2021.
- **A PRIS ACTE** de la présentation du rapport d'activité 2019 de Troyes Champagne Métropole.
- **A APPROUVÉ** la modification du projet de convention de prestations intégrées passée avec la SPL X-Demat pour l'utilisation des outils de dématérialisation développés par cette société.
- **A AUTORISÉ** M. le Maire à solliciter un fonds de concours auprès de Troyes Champagne Métropole et une subvention du Conseil départemental dans le cadre de l'aménagement de la rue Victor Hugo.

## SÉANCE DU 15 FÉVRIER 2021

### Le Conseil Municipal :

- **A FIXÉ** les taux de fiscalité directe locale 2021.
- **A VOTÉ** le budget primitif 2021 du budget principal.
- **A VOTÉ** le budget primitif 2021 du budget annexe Espace Médical du Chêne.

• **A APPROUVÉ** la modification du règlement d'attribution des subventions aux associations.

• **A AUTORISÉ** M. le Maire à signer une convention de partenariat avec le collège Marie Curie « section sportive à dominante sportive handball » et le RSJH, pour la période allant du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 31 août 2023.

## SÉANCE DU 19 AVRIL 2021

### Le Conseil Municipal :

- **A APPROUVÉ** la nouvelle répartition du capital social de la société SPL-Xdemat.
- **A APPROUVÉ** la création d'un emploi d'agent de police supplémentaire, dont le coût sera financé par l'ensemble des communes mutualisant leurs Polices municipales, afin de compléter l'effectif de la Police mutualisée dans la perspective d'un élargissement de son territoire d'intervention.
- **A APPROUVÉ** le montant des subventions aux associations pour 2021.
- **A APPROUVÉ** la révision des tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

• **A APPROUVÉ** le versement d'un fonds de concours à la société Enedis dans le cadre de la réalisation des travaux d'extension du réseau électrique rue Parmentier.

• **A AUTORISÉ** M. le Maire à passer un avenant à la convention de délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage permettant la participation complémentaire du Conseil Départemental pour circonstances imprévues pour l'aménagement du giratoire à l'intersection des rues Feuillates/Liberté/Chêne.

• **A FIXÉ** les tarifs des services périscolaires et extrascolaires municipaux à compter de juillet 2021 ou de la rentrée scolaire de septembre 2021.

• **A FIXÉ** les conditions d'amortissement des immobilisations du budget annexe Espace Médical du Chêne.

• **A AUTORISÉ** M. le Maire à conclure avec le Conseil départemental de l'Aube, une convention de mise à disposition d'un bureau en mairie pour les permanences de l'assistante sociale du Département.

• **A REFUSÉ** le transfert automatique de la compétence Plan Local d'Urbanisme (PLU) au profit de Troyes Champagne Métropole.

• **A APPROUVÉ** le projet de création d'une voie douce avenue Gabriel Deheurles et **A AUTORISÉ** M. le Maire à solliciter des subventions de Troyes Champagne Métropole, du Conseil départemental et de tout autre partenaire institutionnel.

• **A APPROUVÉ** l'acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée section AP n° 122 pour l'alignement de la rue Paul Hervy.

• **A APPROUVÉ** la désaffectation et le déclassement d'une partie

de l'espace vert située en bordure de voirie de desserte du centre commercial du Chêne.

- **A MODIFIÉ** le règlement du concours communal des Maisons Fleuries.
- **A APPROUVÉ** la mise en place d'un Espace Numérique de Travail (ENT) à l'Ecole Primaire Fernand Vigneron à la rentrée de septembre 2021.

## SÉANCE DU 14 JUIN 2021

Le Conseil Municipal :

- **A APPROUVÉ** le compte de gestion 2020 dressé par le Receveur pour le budget principal.
- **A APPROUVÉ** le compte de gestion 2020 dressé par le Receveur pour le budget annexe Espace Médical du Chêne.
- **A APPROUVÉ** le compte administratif 2020 du budget principal.
- **A APPROUVÉ** le compte administratif 2020 du budget annexe Espace Médical du Chêne.
- **A AFFECTÉ** le résultat du budget principal comme suit :
  - Financement de la section d'investissement : 92 790,87 €
  - Excédent de fonctionnement reporté : 824 481,32 €
  - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 736 804,13 €
- **A AFFECTÉ** le résultat du budget annexe Espace Médical du Chêne comme suit :
  - Financement de la section d'investissement : 309 207,04 €
  - Excédent de fonctionnement reporté : 702,77 €
  - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 641 496,04 €
- **A PRÉSENTÉ** le bilan des acquisitions et cessions immobilières de l'année 2020.
- **A ADOPTÉ** la décision modificative n° 1 du Budget principal 2021.
- **A APPROUVÉ** la modification du tableau des effectifs du personnel communal en créant un poste d'adjoint d'animation à temps non complet (15/35e) à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021.
- **A APPROUVÉ** l'implantation du futur restaurant scolaire sur le site de la propriété Partiot.
- **A AUTORISÉ** M. le Maire à signer la convention de mise à disposition des anciens cabinets médical et dentaire au profit de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN).
- **A VALIDÉ** la mise en place d'un système de vidéoprotection sur la commune et **A AUTORISÉ** le Centre de Supervision Urbain de l'agglomération troyenne à traiter les images collectées.
- **S'EST PRONONCÉ** pour le renoncement de la commune dans le cadre d'une procédure de délaissement en cours pour 2 terrains réservés au

PLU pour l'extension du cimetière intercommunal.

- **A APPROUVÉ** la cession d'une partie de l'espace vert située en bordure de voirie de desserte du centre commercial du Chêne.
- **A APPROUVÉ** l'adhésion de la commune à la convention de groupement de commandes existant entre Troyes Aube Habitat et Mon Logis pour la réalisation du lotissement « Le Clos des Capuçins » rue Marcel Pagnol, afin d'y incorporer les travaux de réalisation de la 2e tranche de la rue Marcel Pagnol.
- **A FIXÉ** les tarifs du Club Ados à compter de juillet 2021.
- **A AUTORISÉ** M. le Maire à signer une convention de partenariat avec la commune de Saint-Julien-Villas, le lycée Chrestien de Troyes « section scolaire mixte handball » et le RSJH, pour la période allant du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 31 août 2025.

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS	MONTANTS ALLOUÉS
ADPC 10 - La Protection civile de l'Aube	500 €
AFEE - Association française de l'épilepsie de l'enfant	600 €
Banque Alimentaire	500 €
Comité des Fêtes de la Caserne Oger	500 €
Comité Social du Personnel Communal	9 400 €
EEMA - Ecole des enfants malades de l'Aube	900 €
Les Restaurants du cœur	200 €
Société de chasse de Rosières	125 €
UNAFAM - Union Nationale des amis et familles de malades mentaux	450 €
UNCAFN ROSIERES	400 €
CSAG - Club Sportif et Artistique de la Gendarmerie	700 €
Comité Départemental Handisport Aube	200 €
<b>TOTAL</b>	<b>14 475 €</b>

Retrouvez les dates de conseil municipal sur :

[www.commune-rosieres10.fr](http://www.commune-rosieres10.fr)

Rubrique vie municipale / le Conseil Municipal/  
Les séances du CM

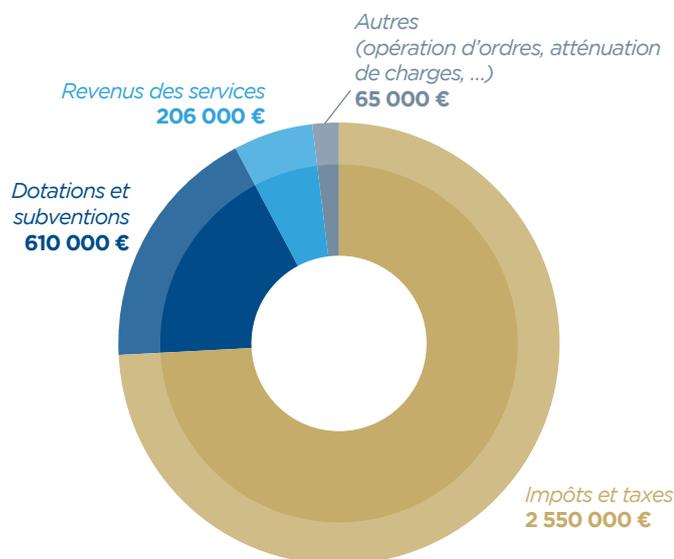
# LE BUDGET 2021 DE LA COMMUNE

LE BUDGET 2021 EST LE PREMIER BUDGET PRÉPARÉ PAR L'ÉQUIPE MUNICIPALE INSTALLÉE EN MAI 2020. IL A ÉTÉ VOTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LE 15 FÉVRIER DERNIER

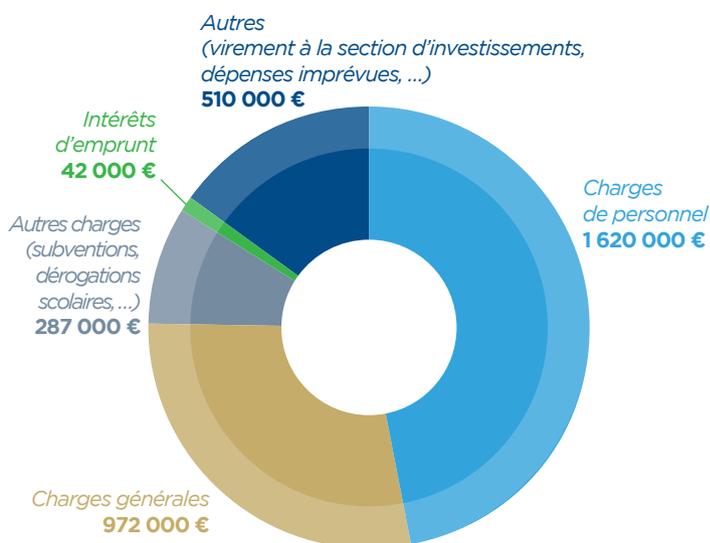
## SECTION DE FONCTIONNEMENT

(regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement de la commune)

**RECETTES**  
**3 431 000 €**



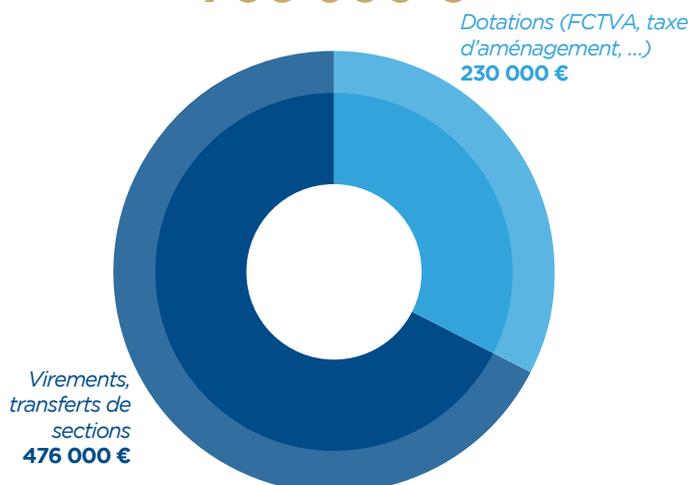
**DÉPENSES**  
**3 431 000 €**



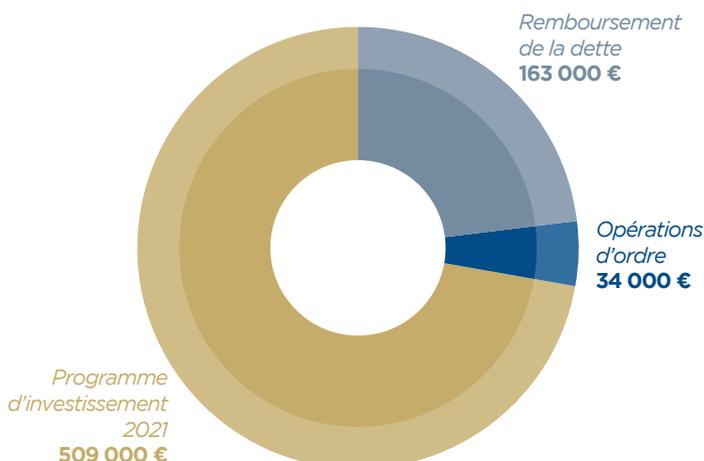
## SECTION D'INVESTISSEMENT

(regroupe l'ensemble des dépenses et recettes liées au développement et à l'entretien du patrimoine de la commune)

**RECETTES**  
**706 000 €**



**DÉPENSES**  
**706 000 €**



# DU CHANGEMENT... AU CONSEIL MUNICIPAL

Suite à la démission de Madame Emmanuelle POITRIMOL, Madame **Cécile RIGAUD**, élue sur la « Liste pour la défense des intérêts communaux » lors des élections municipales de mars 2020 en qualité de remplaçante, a pris ses fonctions de conseillère municipale depuis le 25 juin dernier.



**Cécile RIGAUD**  
remplace  
Emmanuelle  
POITRIMOL au sein  
du conseil municipal

## FÊTE DES MÈRES

Comme chaque année, pour la traditionnelle Fête des mères, le Conseil municipal a tenu, malgré la situation due à la pandémie de Covid 19 et tout en

respectant les règles sanitaires, à honorer les mamans employées de la commune en leur offrant à chacune un magnifique pot de géranium.



# FOCUS SUR... LE PÔLE ENFANCE-JEUNESSE

**TOUS LES HABITANTS DE ROSIÈRES NE LES CONNAISSENT PAS FORCÉMENT,  
MAIS LES JEUNES CAILLOTINS, EUX, OUI, À COUP SÛR !**

## Qui sont-ils ?

Le Pôle Enfance-Jeunesse est dirigé par une responsable, une directrice et son adjointe pour l'accueil de loisirs, le Club Ados et la restauration scolaire.



**CARINE GUILLAUMONT**

*Responsable du Pôle Enfance-Jeunesse*



**Nathalie SANTIER**

*Assistante Pôle  
Enfance-Jeunesse*



**Najia SEURE**

*Directrice de l'Accueil de  
loisirs, du Club Ados et de la  
restauration scolaire*



**Olivia ZEDAM**

*Directrice adjointe de l'Accueil  
de loisirs, du Club Ados et de  
la restauration scolaire*

**Elles sont accompagnées dans leurs missions par 18 agents.**

## Que font-ils ?

Ils ont pour principales missions :

- l'accueil des élèves de l'école primaire **Fernand Vigneron**, avant la classe, de 7h le matin jusqu'à 8h20, puis après la classe, de 16h45 à 18h30,
- l'accompagnement des élèves vers la **restauration scolaire** située dans la salle des fêtes de la commune, et l'encadrement des enfants durant le temps des repas,
- pendant la pause méridienne, l'**organisation des activités**,

- la conception de **projets pédagogiques**,
- l'**accompagnement éducatif**,
- **les relations avec les familles** et la coopération avec les élus, les enseignants, le monde associatif et les autres services municipaux,
- l'**accueil et l'organisation d'activités pour les enfants inscrits à l'accueil de loisirs du périscolaire** (matin, midi, soir et mercredi) ainsi que pendant les vacances scolaires,
- l'**accueil des jeunes au Club Ados**, l'organisation des activités, sorties et animations.



Photo de groupe de l'accueil de loisirs :

**En haut :** Amélie Souverain.

**Au milieu :** Christine Gauthier (derrière), Marie-Claude Monraisin, Guilaine Rassenet (derrière), Marine Grandjean, Jennifer Clermontois (derrière), Olivia Zedam, Céline Rouer, Sandrine Sauvage, Catherine Ramecourt, Caroline Pfleger, Laurence Barreau.

**En bas :** Violaine Kauffmann, Corinne Pelletier, Dylan Devillard, Najia Seure, Noémie Chardin.

Absente sur la photo Fouzia Ould-Smaa.

## LE PÔLE ENFANCE-JEUNESSE EN CHIFFRES C'EST...

- Jusqu'à **60** enfants accueillis le matin avant la classe et, en moyenne, **85** enfants le soir après la classe\*.
- Environ **95** élèves fréquentent l'étude surveillée assurée par les enseignants.
- **205** enfants, en moyenne, fréquentent chaque jour le restaurant scolaire.
- Environ **60** enfants sont accueillis à l'accueil de loisirs du mercredi.
- Pendant les vacances scolaires du mois de juillet, **30** enfants de 6/12 ans ont séjourné au Domaine de Bel Air à Bar-sur-Seine, et environ **95** enfants étaient inscrits à l'accueil de loisirs.
- Une **quinzaine d'ados** se sont retrouvés aux activités proposées au Club Ados durant l'été 2021.

*\* une baisse des effectifs sur le périscolaire du soir a été constatée depuis la crise sanitaire, peut-être due à une organisation différente du temps de travail (télétravail) et du temps familial.*

## L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR L'ACTIVITÉ DU PÔLE

Les différents protocoles sanitaires ont conduit à modifier très souvent les plannings des agents du pôle Enfance-Jeunesse. Les temps de désinfection, qui se faisaient auparavant une fois le soir après les cours, ont dû être multipliés dans la journée pour l'école, la restauration scolaire, l'école de musique et le gymnase lorsqu'il a rouvert.

L'organisation de la restauration scolaire a également été fortement impactée car les distanciations et l'interdiction du brassage des élèves de classes différentes ont contraint les agents à utiliser tout l'espace du rez-de-chaussée de la salle des fêtes. Le nombre de tables à dresser et à désinfecter, ainsi que les surfaces à nettoyer ont donc été augmentés de manière importante et le volume horaire dédié à l'entretien des locaux revu à la hausse.

# L'ACCUEIL DE LOISIRS SUR LE THÈME DU ROI LION

L'accueil de loisirs organisé par la commune de Rosières, à l'attention des enfants de 6 à 12 ans, a enregistré cette année une fréquentation en hausse par rapport aux années précédentes.

**P**rès de 40 enfants de 3 à 6 ans et 55 de 6 à 12 ans ont ainsi participé aux nombreuses activités proposées par le service jeunesse de la commune sur le thème du ROI LION.

Au programme, activités sportives, artistiques et manuelles (confection de masques, de costumes, chants, danse) mais aussi trottinette et jeux d'antan... Des sorties cinéma, accrobranche, Parc des félins, baignade ont également enchanté les enfants. Mais le séjour avec hébergement au domaine de Bel Air à Bar-



sur-Seine, du 19 au 23 juillet, fut sans doute le point d'orgue de ce mois de juillet. 30 enfants ont partagé là-bas : laser-game forest, piscine, paddle, danse de séjour, sans oublier la mémorable boom du dernier soir, le tout sous un

soleil estival, avec des animateurs aux petits soins et une équipe de cuisine qui a ravi leurs papilles. Ils ont même trouvé l'inspiration pour rédiger quotidiennement leur gazette qu'ils vous font partager en page suivante.

## LE CLUB ADOS

Le Club Ados, qui accueille les jeunes de 10 à 16 ans, a lui aussi ouvert ses portes en juillet et proposé sorties et activités diverses : cinéma, laser game, aventure Koh Lanta (construction de radeaux à Géraudot), accrobranche, canoë, piscine, paddle, sans oublier la traditionnelle sortie toujours appréciée à Nigloland.

C'est à la résidence du lac d'Orient, du 26 au 30 juillet, que 15 ados ont retrouvé pour une semaine la vie en collectivité dans des conditions presque normales. Située au cœur du Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient, au bord du lac, à deux pas des activités, les ados ont pu s'adonner aux jeux d'aventure, VTT, aquapark, catamaran, soirées à thèmes...

Une super ambiance partagée avec l'équipe d'animation et le plaisir de goûter enfin aux retrouvailles entre copains.



## CE SOIR, C'EST LA BOUM !



La dernière veillée, ce soir, La veillée du mini camp ! LA BOUM...  
un coucher un peu tard pour les enfants mais c'est LA BOUM, c'est pas tous les jours.



Voici l'avant dernier jour du mini camp. Une très bonne journée qui a débuté par une baignade agréable d'une séance de laser game en forêt. Avant le repas,

jeux dans les structures gonflables et une balade au centre-ville de Bar-sur-Seine pour une séance shopping. Après le dernier repas du soir les enfants se sont mis sur leur 31 ! (Qui avait pour thème s'habiller « chic ». Cette soirée fut fantastique, tout le monde s'est très bien amusé. Pour la dernière journée... bientôt le retour à la maison ! Au programme, des instants « rangements » et « valise »... Jeux et dernière danse de l'été. Rendez -vous à l'accueil de loisirs vers 17h00 pour retrouver Papa et/ou Maman !  
Merci beaucoup pour votre confiance (notamment dans cette année si particulière et ce contexte covid-19).



L'équipe séjour : Marine, Céline, Najia et Adrien

## ET POUR LES PASSIONNÉS DE FOOT :

Chaque année, Troyes Champagne Métropole offre aux communes de l'agglomération troyenne quelques semaines de stages aux jeunes de 7 à 14 ans passionnés de foot, peu importe leur niveau. La commune de Rosières a été bénéficiaire cette année de 10 stages : 2 stages à la montagne à Morzine en Haute-Savoie, du 2 au 7 août, et 8 stages locaux sur la période du 19 juillet au 14 août. Nul doute que nos jeunes footballeurs ont dû apprécier !

# LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2021

**Cette année, l'école  
primaire Fernand  
Vigneron, sous la  
direction de Mme Roukos,  
accueille 386 enfants.**

## 137 ÉLÈVES EN CLASSES MATERNELLES :

- 28 en petite section dans la classe de Mme Enfert (atsem : Catherine Ramecourt)
- 28 en petite et moyenne sections dans la classe de Mme Boulanger (Atsem : Sandrine Sauvage)
- 27 en petite et moyenne sections dans la classe de Mme Raveneau (Atsem : Caroline Pflieger)
- 27 en moyenne et grande sections dans la classe de Mme Palvoisin (Atsem : Céline Rouer)

- 27 en grande section dans la classe de Mme Keller-Grillot (Atsem : Amélie Souverain)

## 249 ÉLÈVES EN CLASSES ÉLÉMENTAIRES :

- 24 en CP dans la classe de M. Gaud
- 24 en CP dans la classe de Mme Rigaud
- 26 en CE1 dans la classe de Mme Fauche
- 25 en CE1 dans la classe de Mme Jaillant
- 26 en CE2 dans la classe de M. Zedam
- 24 en CE2-CM1 dans la classe de Mme Néau
- 26 en CM1 dans la classe de Mme Dormoy
- 27 en CM1 dans la classe de Mme Heriot le lundi et mardi et Mme Ferry le jeudi et vendredi

- 24 en CM2 dans la classe de Mme Larpin
- 23 en CM2 dans la classe de Mme Paganelli

## LES HORAIRES DE L'ÉCOLE :

A Rosières, le temps scolaire est organisé sur une semaine de 4 jours.

L'école accueille les enfants les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h45 et de 14h00 à 16h45.

Aux heures d'arrivée, les enseignants accueillent les enfants 10 minutes avant l'heure de classe, soit à partir de 8h20 le matin et de 13h50 l'après-midi.



## LES SERVICES PÉRISCOLAIRES :

### L'accueil de loisirs périscolaire :

Il accueille les enfants de 3 à 12 ans scolarisés à l'école primaire Fernand Vigneron les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

- le matin de 7h à 8h20
- le midi de 11h45 à 12h30 et de 13h15 à 13h50
- le soir de 16h45 (pour l'école maternelle) et 17h30 (pour l'école élémentaire) à 18h30

### La restauration scolaire :

Les enfants scolarisés peuvent déjeuner au restaurant scolaire les jours d'école :

- au 1<sup>er</sup> étage de la salle des fêtes pour les enfants des petites et moyennes sections, en un seul service de 12h à 13h
- au rez-de-chaussée de la salle des fêtes pour les enfants de grande section et de l'école élémentaire :
  - les grandes sections, les CP et les CE1 au 1<sup>er</sup> service de 12h à 12h45 (13h pour les grandes sections),
  - les CE2, CM1 et CM2 au 2<sup>ème</sup> service de 13h à 13h45

Les repas sont fabriqués sur place, et deux menus sont proposés chaque jour, au choix des familles : un menu classique et un menu végétarien protéiné.



## L'ÉTUDE SURVEILLÉE :

A l'école élémentaire, une étude surveillée, organisée et financée par la mairie, est proposée les jours d'école après la classe, de 16h45 à 17h30.

Ce service gratuit pour les familles est assuré par des enseignants.

L'inscription à ce service se fait en début d'année scolaire auprès de la mairie et les modifications qui interviennent en cours d'année sont ensuite communiquées aux enseignants par les familles.



## L'inscription aux services périscolaires :

Pour utiliser les services périscolaires, il est impératif de compléter et transmettre à la mairie le dossier administratif accompagné des pièces jointes. Ce dossier a été transmis courant juillet par courrier ou par mail à chaque famille ou envoyé par la poste aux nouveaux arrivants.

Une fois ce dossier réceptionné en mairie, les familles peuvent effectuer les inscriptions aux services périscolaires via le **portail famille** ou à l'accueil de la mairie.

Retrouvez encore plus d'informations sur les écoles et les services périscolaires sur le site de la commune : [www.commune-rosieres10.fr](http://www.commune-rosieres10.fr), rubrique enfance-jeunesse.

# • DU NOUVEAU À L'ÉCOLE DE ROSIÈRES : ONE !

ONE EST UN ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT) QUI SERA MIS EN PLACE AU SEIN DE L'ÉCOLE PRIMAIRE FERNAND VIGNERON COURANT DU MOIS D'OCTOBRE 2021

Confrontés aux épisodes de confinement depuis le début de la pandémie de Covid 19, et à l'éloignement ressenti par les enfants, les enseignants de Rosières ont souhaité se doter d'un logiciel informatique pour leur permettre des rester en contact avec leurs élèves et leurs parents. Après une rencontre entre les enseignants, Yves Rehn, Maire de Rosières, et Jacky Lahaye, Adjoint aux affaires scolaires, durant laquelle un référent informatique de l'Education nationale est venu présenté un ENT, le Conseil municipal a décidé la mise en place de l'espace numérique de travail « ONE ».

## QU'EST-CE QU'UN ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL ?

C'est un espace web sécurisé d'échange et de travail adapté à l'école et ouvert à tous les membres de la communauté éducative. Il permet d'assurer la continuité pédagogique avec les élèves, notamment en cas de reconfinement. Simple et intuitif, ONE est un réseau social éducatif conçu spécialement pour les écoles primaires, qui s'inscrit dans



un cadre sécurisé défini par le ministère de l'Éducation nationale. Il propose un ensemble d'applications utiles et intuitives :

- messagerie,
- blog,
- espace documentaire,
- cahier multimédia,
- cahier de textes, ...

qui seront développées au fur et à mesure des apprentissages.



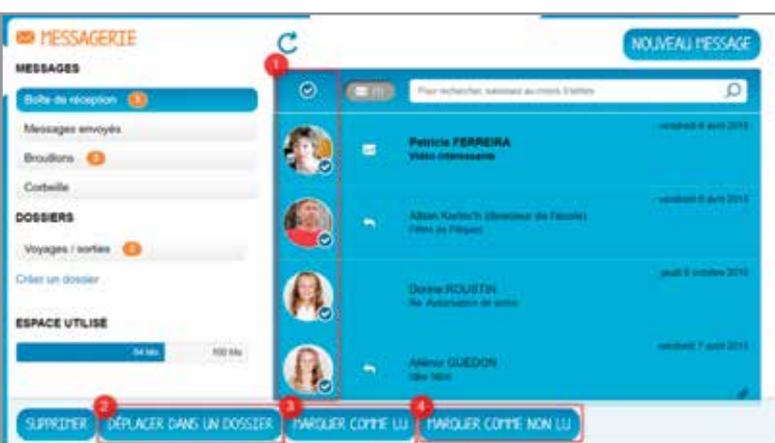
## ONE PERMETTRA

- d'enrichir et d'améliorer l'expérience d'apprentissage pour favoriser la réussite scolaire des élèves,
- de valoriser les activités réalisées en groupe,
- d'animer des projets pédagogiques proposés par les enseignants,

- d'aider les élèves, dès la maternelle, à développer un usage autonome, conscient et responsable du numérique, et de les accompagner dans la construction de leur identité numérique,
- de simplifier la communication avec les familles.

Chaque utilisateur (enfants, parents, enseignants, personnels de l'école, ...) accèdera à ONE avec un identifiant et un mot de passe personnels. Une simple connexion à Internet sera nécessaire.

Ainsi, formés et habitués aux apprentissages par le biais du numérique, les élèves de CM2 sauront parfaitement s'adapter aux outils similaires proposés au collège.



## « CLASSES MOBILES »

Parallèlement à la mise en œuvre de l'espace numérique de travail, la commune a investi dans deux « classes mobiles ».

Ces « classes mobiles » sont des valises numériques contenant chacune 10 tablettes avec coques antichocs, borne wifi, etc.

Cet équipement mobile permettra aux enseignants de travailler, en classe avec les élèves, sur des projets pédagogiques.

Pour cette acquisition, la commune bénéficiera, dans le cadre du plan de relance, d'une subvention de 70 % pour le matériel et 50 % pour l'abonnement de deux ans à ONE.

## LES LIVRES DE FIN D'ANNÉE

Cette année encore, la traditionnelle remise des dictionnaires aux élèves de CM2 a eu lieu le 5 juillet en présence de M. Jacky Lahaye, Maire-Adjoint chargé des affaires scolaires, et de Mme Stéphanie Joniaux, Conseillère municipale.

**49 dictionnaires ont été distribués, ainsi que 203 livres aux élèves du CP au CM1, livres sélectionnés par les institutrices et instituteurs.**





## ● EXPÉRIMENTATION DE TONTE TARDIVE SUR LES PELOUSES MUNICIPALES

**Le printemps et l'été furent particulièrement pluvieux cette année !**

Les services techniques municipaux ont été confrontés à un surcroît de travail face à la repousse rapide de la végétation.

Certains d'entre vous ont d'ailleurs pu découvrir des orchidées sauvages fleurir dans leur jardin. D'autres fleurs sauvages sont apparues dans les pelouses de la commune, ragaillardies par toute cette pluie venue du ciel !

Sur suggestion d'un riverain de la rue Michel-Ange, la municipalité a accepté, après avoir consulté les autres riverains et recueilli leur accord, de retarder la première tonte de printemps réalisée par les services municipaux jusque vers le 20 juin.

Cela a permis de voir émerger de nombreuses espèces végétales, une cinquantaine (voir photos) et de contribuer par ailleurs à la préservation de la faune : insectes pollinisateurs qui ont profité de leur nectar et pollen, et les oiseaux qui se sont régalés de ces petites bêtes !

Certes un changement dans les habitudes, mais plutôt qu'une végétation « au cordeau », ce report de tonte a permis de découvrir des espèces jusqu'alors ignorées. Plusieurs riverains ont d'ailleurs marqué leur intérêt pour ces espèces qu'on ne voyait jamais, faute de les laisser s'épanouir (intérêt notamment pour les orchidées sauvages apparues).

Un petit groupe de riverains a même fait une sortie informelle avec l'initiateur de la démarche, à la découverte de la flore très variée de nos pelouses.



*Légendes de gauche à droite :*

1. Campanule
2. Orchis bouc
3. Orchis pyramidale
4. Orhris bourdon

*Crédit photos : P. Truchot*

# ● VACCINATION COVID 19 : LA COMMUNE AIDE AU TRANSPORT DES AÎNÉS

**E**n mars dernier, la municipalité a mis en place un service d'aide aux personnes de 70 ans et plus qui avaient des difficultés pour prendre rendez-vous et/ou se déplacer au centre de vaccination.

Comme l'avait souligné notre maire, Yves Rehn, lors du Conseil municipal de février, une de ses

préoccupations était de s'occuper et de rassurer les aînés caillotins dans leur démarche de vaccination. Ainsi, 400 personnes ont été contactées par Michel Oudin, 1er Adjoint, et le Centre communal d'action sociale.

Les rendez-vous ont été pris pour 120 d'entre eux, dont une quarantaine ont bénéficié d'un transport en minibus assuré par la commune.



## ESPACE MÉDICAL DU CHÊNE

Mme **Bénédicte BECARD**, Psychologue clinicienne, thérapeute familiale, a installé son cabinet à l'Espace médical du Chêne. Consultation sur rendez-vous, en individuel ou en famille. Enfant, adolescent, adulte. Retrouvez ses coordonnées dans la rubrique « Infos pratiques ».



## PERMANENCES SOCIALES

A compter du 2 septembre, l'assistante sociale du Pôle des Solidarités du Département sera présente trois fois par mois à la mairie. Voir les dates et modalités de prise de rendez-vous dans la rubrique « Infos pratiques ».



## POLICE MUNICIPALE

Depuis le 2 septembre, **un jeudi par mois**, un policier municipal tient une **permanence de 9 h à 12 h à la mairie de Rosières.**



# POUR RESTER INFORMÉS... INTRAMUROS

Depuis le début de l'année, deux supports d'informations ont été mis en place pour permettre aux Caillotins d'être rapidement informés des messages diffusés par la mairie de Rosières, en complément du site Internet de la commune (<https://www.commune-rosieres10.fr>).

Tout d'abord, un panneau lumineux a été installé face à la mairie, entre le bureau de Poste et l'école primaire. Equipé en double face, celui-ci est consultable dans les deux sens de circulation.

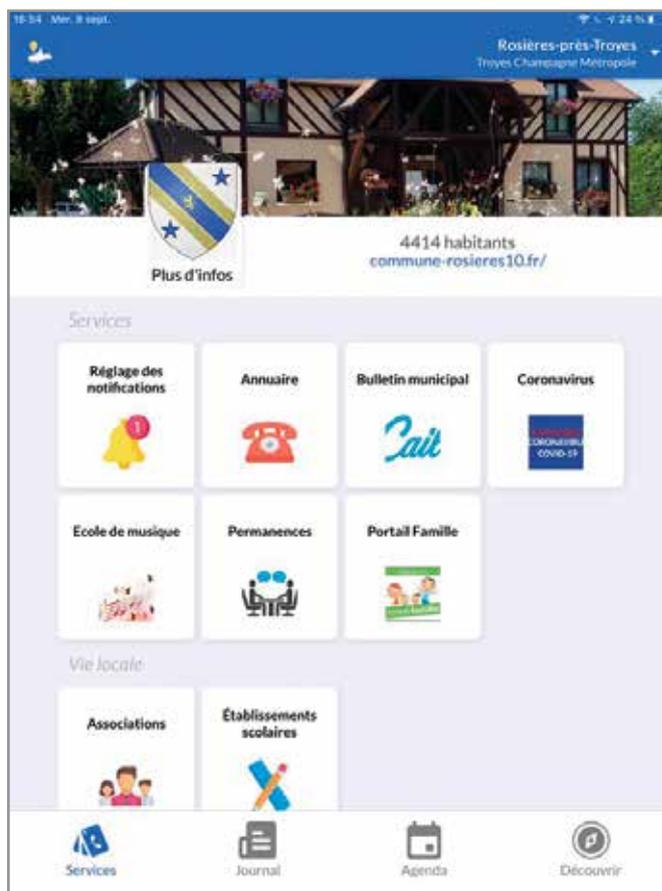
Puis, la commune a souhaité se doter d'une application, téléchargeable gratuitement sur smartphone et/ou tablette : **IntraMuros**.



Une fois téléchargée, il suffit de sélectionner la commune de Rosières-Près-Troyes dans le département de l'Aube et d'activer les notifications pour recevoir instantanément les messages diffusés par la mairie.

Plusieurs onglets figurent en bas de la page d'accueil.

Sur l'onglet « Services » se trouve un annuaire avec les coordonnées de la mairie, des services de dépannage (gaz, électricité, ...) de la police municipale et des différents praticiens installés sur la commune. A noter qu'il suffit de cliquer sur les numéros de



téléphone (en bleu) pour actionner la numérotation automatique. De la même façon, en cliquant sur une adresse, le meilleur itinéraire pour vous rendre à vos rendez-vous vous est proposé !

On peut également consulter dans cet onglet :

- le dernier Caillotin paru,
- les dates et modalités de prise de rendez-vous pour les permanences sociales et juridiques,
- les dernières actualités concernant la crise du coronavirus,
- un annuaire des associations.

Un accès direct au « Portail Famille » du site Internet de la commune vous est également proposé. Plus besoin d'ouvrir l'ordinateur pour inscrire son enfant aux services périscolaires, par exemple.

On trouve aussi sur cette page les informations concernant les inscriptions à l'école de musique. Sur la brique « Etablissement scolaire » sont

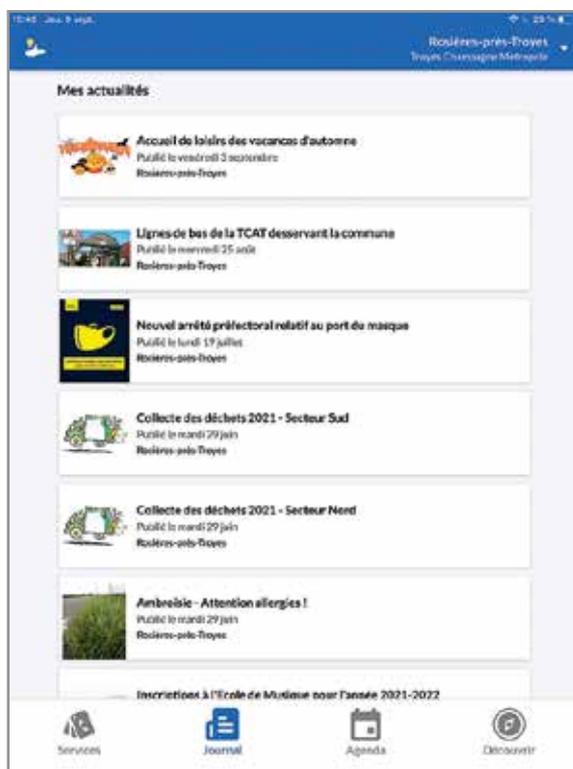
consultables les menus servis au restaurant scolaire de l'école primaire Fernand Vignerou.

Cet onglet « Services » est appelé à s'enrichir d'autres rubriques, telle que « Signaler » qui permettra aux Caillotins d'interagir avec les services municipaux pour les informer, par exemple, de problèmes de voirie. Des sondages sur l'évolution de l'application pourront aussi être proposés.

Sur l'onglet « Journal » se trouvent toutes les actualités diffusées par la mairie. Par exemple :

- les dates d'inscriptions à l'accueil de loisirs avec, là-aussi, un accès direct au Portail famille,
- les modifications des lignes de transport de la TCAT,
- les horaires des déchetteries et les calendriers annuels de collecte des déchets des deux secteurs de Rosières ; plus besoin de chercher le dépliant pour savoir quand s'arrête le ramassage des déchets verts, par exemple.

Si vous avez coché le cœur rouge lorsque vous avez sélectionné la commune de Rosières lors de l'installation de l'application, vous recevrez instantanément



ces informations sur votre smartphone et/ou tablette.

L'onglet « Agenda » vous informe des manifestations qui se tiennent sur la commune. Ce fut le cas pour le concert de l'Orchestre d'Harmonie de Rosières le 26 juin dernier.

Vous pouvez également connaître les manifestations qui auront lieu dans un rayon de plusieurs kilomètres autour de vous.

Il vous suffit pour cela de cliquer sur le logo IntraMuros en haut à gauche et de sélectionner la distance que vous souhaitez couvrir. Pratique lorsque vous serez en déplacement, partout en France !

Enfin vous découvrirez dans l'onglet « Découvrir » tous les lieux touristiques de la commune et des environs, selon la distance que vous aurez sélectionnée.

Alors, pour rester informés, n'hésitez pas à télécharger IntraMuros... et à en parler autour de vous !

## SIGNALISATION DU CHÂTEAU

Depuis début juillet, on peut voir à l'angle des rues Pasteur et Ingres, un panneau illustré de photos du château et un dessin des jardins réalisés par Le Notre, accompagnés d'un texte court sur les origines du château (qui sera développé dans le Caillotin de janvier 2022).



# ● L'AUBERGE DE JEUNESSE DE ROSIÈRES

L'Auberge de jeunesse de Rosières est abritée dans l'un des deux bâtiments les plus anciens de notre commune, avec le château de Rosières.

## Patrimoine historique de la commune

Il s'agissait à l'origine d'un domaine du lieu nommé La Prée, où existaient des bâtiments et une chapelle de la Sainte Vierge.

En 1331, le lieu « Notre Dame de La Prée » où sont situés l'église et le monastère des Chartreux, est environné de grands fossés, de jardins, de vergers et de petits fossés alimentés par l'eau du Triffoire. L'endroit est décrit comme très marécageux. Les Chartreux y demeurent jusqu'en 1621.

En 1626, est fondé le prieuré de **Sainte Scholastique** qui compta jusqu'à 50 religieuses en 1634. En 1718, le prieuré est en ruine, puis un incendie détruit une partie des bâtiments en 1732. En 1743, le Roi ferma le prieuré et en 1793, le domaine est mis en vente et racheté par des particuliers. Le supérieur du Grand séminaire l'acquiert en 1863, et entreprend sa reconstruction. Le bâtiment sert alors de maison de campagne aux élèves du séminaire.

En 1905, en exécution de la loi de séparation de l'Église et de l'État, le domaine est dévolu à la commune de Rosières.

Autour de la guerre 1914-1918, il devient centre aéré de la ville de Troyes sous le nom « Le grand air », centre qui fut transféré en 1924 au domaine de Chanteloup.

En 1937, le Conseil général en confie partiellement la gestion à



un groupe d'usagers des Auberges de jeunesse (les « Ajistes ») qui en prendra la charge entière à partir de 1952. Durant un an, les Ajistes transformèrent le séminaire de Sainte Scholastique en centre d'hébergement et l'Auberge de jeunesse fut inaugurée le 18 juin 1938. C'était l'époque du Front populaire, des premiers congés payés, et pendant les périodes de vacances, ils étaient nombreux à faire une halte dans ce lieu paisible et agréable, situé à moins de 6 kilomètres de Troyes. Jusqu'en 1970 l'Auberge vécut

au rythme des passages des Ajistes. A l'époque les Belges, les Allemands et les Polonais étaient les principaux clients de l'Auberge. L'année 1970 est une date charnière de l'histoire de l'Auberge avec l'accueil d'un groupe de jeunes rockers troyens à la recherche d'une salle. Parmi eux, se trouve Henri Cerrito (actuel président de l'auberge) qui a le coup de foudre pour l'esprit ajiste. Très vite il entre au conseil d'administration de l'association de l'Auberge de jeunesse puis en devient tout aussi vite président.





### De l'hébergement touristique à l'hébergement social...

Depuis, l'Auberge de Rosières accueille tout au long de l'année, outre les vacanciers français, une clientèle de toutes nationalités, essentiellement nord européenne : Belges, Allemands, Hollandais...

La tendance actuelle des réservations de vacances, via des plateformes entre particuliers, a conduit l'Auberge à proposer des accueils de groupes pour des séminaires, des assemblées générales et des réunions familiales (cousinades, ...).

En 2020, année spéciale en raison du Covid, le nombre de nuitées a fortement baissé avec 3 000 unités, alors que 4 200 passagers ont totalisé 10 000 nuitées en 2019.

Durant le confinement du printemps 2020, l'Auberge a également réservé quelques lits afin d'accueillir des personnes dans le besoin (essentiellement des familles et des femmes victimes de violences conjugales dans le cadre du plan Grand Froid).



### Plus grande Auberge de jeunesse de France

L'Auberge fonctionne avec une équipe de 20 bénévoles et 7 salariés.

Sa capacité d'hébergement est de 88 lits et il est possible d'y faire du camping dans ce cadre bucolique d'une surface de 3 hectares, soit la plus grande Auberge de jeunesse de France au niveau superficie !

Le Conseil départemental, propriétaire des lieux, apporte un réel soutien au fonctionnement pour la maintenance des lieux.

M. Cerrito tient à préciser que la clientèle apprécie particulièrement le cadre de vie de notre commune, où la nature est proche de la ville.

Dans le but d'obtenir l'éco-label « Clef verte » récompensant les Auberges de jeunesse qui s'engagent dans une démarche environnementale performante, l'Auberge a accueilli cette année deux jeunes volontaires en service civique. Leur mission était de développer des projets sur des thèmes divers et variés et notamment sur l'environnement. Elles ont, par exemple, développé la pratique du tri sélectif au sein de l'Auberge.

Un autre projet leur tenait particulièrement à cœur : la rénovation des vitraux de la chapelle, très endommagés par le temps. Ceux-ci risquent d'abîmer l'ensemble de la chapelle. C'est ainsi qu'elles ont fait appel à un maître verrier qui est venu sur place pour constater l'état des vitraux et proposé un programme de rénovation. Un devis de 7 000 € a été établi (5 000 € si les échafaudages et la main d'œuvre sont fournis lors de la pose des vitraux).

C'est pourquoi Catherine et Lauriane, les deux jeunes volontaires en service civique, ont prévu de lancer une cagnotte sur les réseaux sociaux qui permettrait de rassembler les fonds nécessaires à la remise en état des vitraux. Si vous souhaitez apporter votre soutien à ce projet de rénovation n'hésitez pas à prendre contact avec l'Auberge de jeunesse. Une communication sera faite prochainement sur les réseaux sociaux.

### CONTACT :

Auberge de jeunesse de Rosières  
Tél. **03 25 82 00 65**  
Email : troyes-rosieres@fuaj.org

# • ACTIVITÉS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE L'ORCHESTRE D'HARMONIE

## Année scolaire 2020/2021

Comme prévu, l'école de musique de Rosières-près-Troyes a rouvert ses portes en septembre 2020 mais, à nouveau, les cours ont été effectués en distanciel après les vacances d'octobre jusqu'à fin janvier 2021.

Les élèves ont suivi les cours avec leurs professeurs qui n'ont pas ménagé leurs efforts en faisant preuve de disponibilité, de flexibilité et d'ingéniosité afin d'assurer leurs prestations de manière attractive et ludique.



En fin d'année scolaire, 85 élèves ont été récompensés par la remise de diplômes attestant leur niveau en formation musicale et instrumentale, suite aux examens auxquels ils ont participé en mai et juin derniers.

Michel Oudin, 1<sup>er</sup> maire-adjoint et Alain Thiéry, directeur de l'école



de musique, ont également remis un diplôme d'intégration au Grand orchestre d'harmonie de Rosières aux 12 élèves qui ont terminé leur cursus musical en classe d'orchestre.

Ils participeront au concert de Sainte Cécile prévu le samedi 27 novembre prochain, à la salle des fêtes de Rosières.

Début juin, les professeurs de l'école de musique sont intervenus auprès des élèves de l'école primaire Fernand Vigneron pour présenter les différentes activités aux petits Caillotins.

La variété des instruments présentés a émerveillé les jeunes auditeurs.

Après une démonstration de chaque professeur, les élèves se sont exprimés avec beaucoup de spontanéité pour obtenir des informations complémentaires sur l'utilisation de ces instruments.

Stéphanie Coiteux, professeur d'éveil musical, de formation musicale et de piano, a présenté aux élèves de maternelle les rythmes et les sons ainsi que la reconnaissance d'instruments grâce à différents supports image et audio qui les ont charmés.



Suite à l'annulation du traditionnel concert, le 1<sup>er</sup> samedi du mois de juin, Monsieur Yves Rehn, maire de Rosières, a accepté avec enthousiasme l'idée de donner un concert en plein air dans la cour de l'école élémentaire de Rosières.

Grâce à son soutien et avec l'aide de Michel Oudin, nous l'avons organisé dans le respect des règles sanitaires imposées par la préfecture, en se conformant à une jauge maximale de 220 spectateurs avec réservations des places.

Quel plaisir de rejouer devant un parterre de fidèles spectateurs qui ont investis toutes les chaises.

Durant 1 heure 1/2, l'orchestre a interprété principalement des œuvres connues comme « *La vie est belle* » ou « *Le France* » ; il a accompagné Olivier Boutet, professeur de flûte (Concerto pour



une voix) et Michaël Henrion, professeur de saxophone (Love's Prayer).

Un intermède a été proposé par l'Ensemble de saxophones de l'Ecole de musique de Rosières avec Jean-Luc Henrion (saxophone soprano), Michaël Henrion (saxophone alto), Lydie Ballot (saxophone ténor) et Sylvain Ballot (saxophone baryton).

Ce concert a permis aux futurs jeunes musiciens, présents lors de l'animation scolaire, de voir et d'entendre en direct les musiciens et les sons des différents instruments.

Pour Jean-Luc Henrion, il s'agissait de son dernier concert en tant que professeur ; il a souhaité prendre sa retraite après 21 ans d'activité dans notre école de musique. Nous tenons à lui souhaiter une heureuse retraite.

Mais nous ne doutons pas de le revoir dans l'orchestre lors des prochains concerts !



Olivier Boutet  
Professeur de flûte

Michaël Henrion  
Professeur de saxophone

Ensemble de saxophones de l'EMR



## HOMMAGE À MON AMI PIERRE GUILLAUMOT

**L**e 4 octobre dernier, Pierre Guillaumot nous quittait après avoir fêté son 100<sup>ème</sup> anniversaire le 26 août 2020.

La Musique perd un grand Serviteur.

Présentateur de l'orchestre d'harmonie de Pont-Sainte-Marie-Lavau-Crenoy de nombreuses années, lorsque j'en assurais la direction musicale, il m'a rejoint en toute amitié, pour commenter les œuvres de l'orchestre d'harmonie de Rosières-près-Troyes, depuis son 1<sup>er</sup> concert, le 13 mai 2000 jusqu'à celui du 11 juin 2011, à l'âge de 91 ans.

Ses prestations, très appréciées du public et des musiciens, donnaient une dimension particulière à chaque concert, grâce à ses talents de narrateur préparant le public à une écoute attentive des œuvres musicales interprétées par l'orchestre.

Homme généreux, d'une culture musicale exceptionnelle, pendant plus de 50 ans il a présenté bénévolement plus de 1 600 concerts, représentant 15 000 œuvres musicales commen-



tées pour le plus grand plaisir de 340 sociétés musicales, dont quelques-unes prestigieuses comme la Musique de la Garde Républicaine de Paris, la Musique des Gardiens de la Paix et la Musique de l'Air de Paris. Professeur de littérature au collège Paul Langevin de Romilly-sur-Seine jusqu'en 1978, il a consacré ensuite son temps à écrire 28 ouvrages représentant 2 400 pages et 400 articles de presse parus entre 1977 et 1998, dans les journaux locaux, Libération Champagne et l'Est-Éclair. Président de la Société académique de l'Aube de nombreuses

années, il aimait dire « *Ce que j'aime dans le fait d'écrire, c'est l'expression de la pensée, une expression gardée. Si on l'écrit, cela reste* ».

En contact téléphonique encore quelques jours avant sa disparition, il prenait régulièrement des nouvelles de l'activité musicale de notre école de musique de Rosières et de notre orchestre dont il était très fier au vu de son évolution depuis sa création. Il continuait depuis 2011 à écrire les textes de présentation des œuvres jouées lors de nos concerts.

Le samedi 27 novembre prochain, nous lui rendrons hommage en lisant les textes écrits spécialement pour notre orchestre.

Merci Pierre pour ton dévouement, ta grande sagesse, tes encouragements, tes conseils fructueux et pour le bonheur communicatif que tu nous faisais partager lors de ta présence auprès de nos orchestres.

**Alain Thiery**

# L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE ROSIÈRES ANNÉE SCOLAIRE 2021/2022

## ÉCOLE DE MUSIQUE EN QUELQUES CHIFFRES

### • 9 professeurs

**Olivier BOUTET**, flûte, **Jean-Guy BRAUX**, cor et classes d'orchestre, **Stéphanie COITEUX**, piano, éveil musical et formation musicale, **Michaël HENRION**, saxophone, **Nicolas KOLUDZKI**, percussions, batterie, trompette, cornet **Patrice MILLET**, trombone, **Sophie RENAUDOT**, clarinette et formation musicale, **Alain THIERY**, grand orchestre d'harmonie et formation musicale, **Sylvie DENJEAN**, clarinette.

### • Instruments enseignés

Clarinette, batterie, percussions, piano, flûte, trompette, cornet, cor, trombone, tuba, saxophone alto, saxophone ténor, saxophone baryton.

### • Plus de 100 élèves inscrits chaque année scolaire.

### • Activité des élèves :

Cours de formation musicale, cours instrumentaux, répétitions d'orchestre, auditions, concerts, examens de fin d'année scolaire, soirée des élèves avec mini concert et remise de diplômes.

## LES CLASSES D'ORCHESTRE

Classe d'orchestre dès la 2<sup>ème</sup> année d'instrument.  
4 années de formation en classes d'orchestre.  
Préparation des élèves pour l'intégration au sein du Grand Orchestre d'harmonie.

## LE GRAND ORCHESTRE D'HARMONIE DE ROSIÈRES

- 60 musiciens
- 35 répétitions par an
- 2 concerts à la salle des fêtes de Rosières (le 1<sup>er</sup> samedi de juin et le dernier samedi de novembre)

**Programme musical varié :** musique de jazz, moderne, classique, de variété. A chaque concert prestations avec solistes : professeurs et élèves issus de l'école de musique ou musiciens professionnels extérieurs.

## PLANNING 2021/2022 (Sous réserve des conditions sanitaires en vigueur)

• **Lundi 6 septembre de 19h à 20h :** Salle des fêtes de Rosières. Réunion Parents/Professeurs, présentation du planning des élèves

• **Mardi 7 et vendredi 10 septembre de 16h à 18h :** Ecole de musique au Centre culturel. Dernières inscriptions à l'école de musique de Rosières

• **Samedi 11 septembre :** Reprise des cours d'éveil musical, de formation musicale, de formation instrumentale et des classes d'orchestre.

• **Lundi 13 septembre :** Reprise des répétitions par pupitre.  
**18h30-19h30 :** Flûtes, clarinettes, percussions.  
**19h45-20-45 :** Saxophone, trompette, trombones.

• **Samedi 27 novembre 2021 à 20h30 :** « 25<sup>ème</sup> Anniversaire de l'Ecole de Musique de Rosières-près-Troyes »

### Extraits du programme

**Somethin' Stupid** (Carson Parks), **Star Wars** (John Williams), **Air Poétique** (Ted Huggens), **Soliste, Jean-Guy Braux, cor**, professeur à l'école de musique de Rosières, **2<sup>ème</sup> Mouvement du Concerto n°21** (Wolfgang Amadeus Mozart), **Soliste, Stéphanie Coiteux, piano**, professeur à l'école de musique de Rosières, **Por una Cabeza** (Carlos Gardel), **Ungarische Rhapsodie Opus 385** (Wilhelm Popp), **Stéphanie Coiteux, piano, Olivier Boutet, flûte**, professeurs à l'école de musique de Rosières, **Aeris'sThème** (Nobuo Uematsu), **Stéphanie Coiteux, piano, Emmanuel Dhôtel, violon.**

• **Samedi 4 juin 2022 à 20 h 30 :** « 22<sup>ème</sup> Anniversaire de l'Orchestre d'Harmonie de Rosières-près-Troyes »

### Extraits du programme

(Sous réserve de modifications)

**Ouverture d'Orphée aux Enfers** (Jacques Offenbach), **Les feuilles mortes** (Prévert/J Kosma), **Soliste, Lara Richard, trombone, Concerto pour trompette** (Alexander Arutunian), **Soliste, Emmanuel Collombert, trompette, Pirates des Caraïbes** (Klaus Badelt), **Danzon n°2** (Arturo Marquez), **Sparkling Drums** (Ted Huggens), **Soliste, Thierry Bonneaux, batterie, Le Bal des Trompettes** (Maurice Faillenot), **Solistes, Emmanuel Collombert et Philippe Cocu, trompette**



## AU REVOIR MME JEANNETTE MARTIN



Elle fut notre mère à tous du club des Amis de Rosières.

Jeannette a fondé le club en 1983. Elle avait à cœur que les anciens de Rosières et des environs ne soient plus isolés. Ainsi débuta le club des Amis de Rosières.

Réunis tous les jeudis dans la salle des fêtes depuis 2001, elle passait de table en table prenant des nouvelles de chacun. Une peine, un souci, un chagrin, elle partageait tout ; une joie, un bonheur chez les autres, elle se réjouissait avec eux. Elle connaissait tous ses adhérents : jeunes, anciens ou nouveaux. Elle en a proposé des fêtes : Noël, anniversaires, petits cadeaux. Tout était prétexte à faire la fête et les amis de Rosières répondaient présents lors de toutes ces manifestations. La sangria de Bernard, quel bonheur ! Et que dire des voyages qu'elle aimait tant : les croisières sur le Rhône, la Seine, etc. Ah, les parties de cartes et les apéros « fond de cale », cela faisait tellement de bien de se lâcher !

Je pourrais encore en raconter ! Chacun a ses souvenirs.

Se sentant fatiguée, Jeannette doit abandonner la présidence du club, mais heureusement, une jeune retraitée dynamique s'engage en la personne de Martine, pleine de courage, de disponibilité car ce n'était pas une mince affaire que de prendre la suite. Elle y a réussi grâce à sa volonté avec le soutien du Bureau et de son mari Jean-Claude. Et ainsi vogue le navire « club des Amis de Rosières ». Bon vent à lui !

Ma petite Jeannette, nous voici orphelins mais remplis de ton souvenir. D'où tu es, veille sur nous. Au revoir Jeannette, nous ne t'oublierons pas de sitôt. D'une bretonne devenue champenoise, Kénavo Jeannette. Kénavo le club, Kénavo les soucis !

Yvette LE DREFF

## CLUB DES AMIS DE ROSIÈRES

Bonjour à tous les Amis de Rosières.

Malgré nos désirs de reprise, le début d'année 2021 est resté très calme, sans activité.

Heureusement, en mai, les sorties rando du mardi, menées par Roger Parigot, ont pu reprendre et permettre à un groupe d'environ 40 personnes de respirer le bon air de notre campagne et surtout de retrouver nos liens sociaux.

Puis, le 1<sup>er</sup> juillet, les jeux de cartes sortent enfin du placard et les joueurs, très frétilants, sont revenus, heureux de pouvoir reprendre leurs loisirs préférés.

Le 7 juillet, un peu de changement dans la routine : le voyage-surprise ! qui, malgré un départ très matinal n'a pas découragé la trentaine de personnes désireuse de s'évader : ce fut une superbe journée en Moselle qui débuta à bord d'un train touristique à vapeur pour un parcours en forêt vosgienne.

Après un très bon déjeuner, nous voici à St Louis Arzwiller pour une visite guidée du Plan Incliné suivi d'une petite croisière sur le canal de la Marne au Rhin qui nous a permis de franchir deux fois cet ouvrage, véritable funiculaire géant pour bateaux, unique en Europe.

Le club reprend doucement ses activités et souhaite que la rentrée nous permette de revivre de mieux en mieux, d'avoir d'autres projets pour embellir notre quotidien.

Je souhaite à toutes et tous une bonne santé.

**Martine YOVANOVITCH**

Contacts Amis de Rosières.  
Pour tous renseignements,  
contactez :

● **Martine YOVANOVITCH**  
au **03 25 49 11 66**

● **Roger PARIGOT**, responsable  
de la marche, au **03 25 41 86 01**

● **Site Internet :**

**<https://lesamisderosieres10.jimdofree.com/>**

## LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers adhérents, Bonjour !  
Les jours passent... et notre dernière rencontre date du mois de janvier 2020 pour la traditionnelle galette des Rois.  
Que c'est long !  
Il me tarde de vous retrouver tous et de reprendre nos activités. Mais cela dépend de la régression de cette crise sanitaire.  
Nous sommes sur la bonne voie et nous devons tous continuer à respecter les règles de sécurité en attendant « le feu vert » du gouvernement.  
Soyons patients... !

En attendant de vous retrouver, je vous souhaite de rester en pleine forme...  
A très bientôt !

### Contacts :

Pour tout renseignement, contacter :

- Maurice Boulez au **03 25 49 03 94**
- Roger Gosselin, responsable voyages, au **03 25 82 06 80**
- Site : <https://ancienscombattants-derosieres.blogspot.fr/>

## LES ANCIENS COMBATTANTS

### UNE PAGE DE L'HISTOIRE DE L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

**L'association a pour vocation d'accueillir les anciens combattants, mais aussi les veuves et les orphelins de guerre. L'Union nationale des combattants (UNC) est déterminée à défendre les intérêts matériels et moraux du monde combattant et à transmettre aux jeunes générations la mémoire des morts qui se sont battus pour la défense des valeurs qui ont fait la grandeur et la gloire de la France.**

#### Historique

Le 11 novembre 1918 à 10 h 40, quelque part dans les Vosges, tombe le dernier soldat français de la guerre 1914-1918. Ce même 11 novembre à 11 h est signé dans la forêt de Compiègne, dans un wagon à Rethondes, l'Armistice mettant fin

à la guerre la plus effroyable que l'espèce humaine ait connue. 15 jours après L'Armistice, est créée l'Union nationale des combattants, citée dans le journal officiel du 11 décembre 1918. Elle est reconnue d'utilité publique par un décret du 20 mai 2020.

Georges Clémenceau et le Révérend Père Brottier en sont les fondateurs. Clémenceau remet au premier trésorier de l'Union nationale la somme de 100 000 francs or, provenant d'un don d'une mère dont le fils est tombé au combat. Un comité provisoire est constitué, une structure nationale est créée pour mener à bien ce projet. Le général Léon Durand accepte d'en assurer la présidence. Des sections locales et des groupes départementaux se créent rapidement dans toute la France et en Outre-mer.

Les combattants de 1939-1945, ceux d'Indochine, d'Afrique du Nord, des théâtres d'opérations extérieures,

les Opex, les anciens du service militaire, tous soldats de la France se retrouvent au sein de l'Union nationale des combattants dans le même esprit d'entraide et de camaraderie.

#### Qui sont ces prestigieux fondateurs ?

##### Le Révérend Père Daniel Brottier, l'inspirateur.

Né à La Ferté Saint Cyr (Loir-et-Cher) le 7 septembre 1876, le père Daniel Brottier est, aujourd'hui encore, une figure légendaire en France dans le monde : bâtisseur de la cathédrale de Dakar au Sénégal, célèbre aumônier militaire de la Grande Guerre, bienfaiteur des Orphelins, Apprentis d'Auteuil et, surtout, l'inspirateur de l'Union nationale des combattants.

A la déclaration de la guerre en 1914, bien que réformé en 1901, il se propose comme brancardier-aumônier militaire volontaire. Le 26 août 1914 il rejoint la 26e Division d'Infanterie où il fait preuve d'un

courage magnifique pendant les trois années qu'il passe au front. Il y reçoit cinq citations, dont l'une à l'Ordre de l'armée.

À l'issue de la Grande Guerre, il anime une équipe de combattants qui décide de créer une organisation pour réunir tous ceux qui rentrent du front : **c'est l'Union nationale des combattants.**

Étant toujours aumônier-militaire servant sur le front, il n'est pas en mesure de prendre la direction effective de cette organisation mais contribuera à son développement jusqu'en 1922.

Démobilisé en 1919, il se remet à l'œuvre pour la construction de la cathédrale du souvenir africain. En 1923, il est nommé directeur des Orphelins Apprentis d'Auteuil, fondation créée en 1866 par l'abbé Louis Roussel pour s'occuper de l'éducation des enfants orphelins.

Le père Daniel Brottier meurt le 26 février 1936. Il est béatifié le 25 novembre 1984 par Sa Sainteté le pape Jean-Paul II.

### Georges Clémenceau, le parrain

Né le 28 septembre 1841 à Mouilleron-en-Pareds en Vendée, Georges Clémenceau fait des études de médecine. Il exerce pendant 20 ans, en Vendée puis à Paris où il est connu comme le « *médecin des pauvres* ». Georges Clémenceau n'a jamais été adhérent de l'UNC ! Mais ses engagements et l'aide substantielle qu'il a accordé en 1918 au Révérend père Brottier conduisent l'UNC à le considérer comme l'un des pères fondateurs de l'association. Il meurt le 24 novembre 1929 à Paris.

### Le Général Léon Durand, l'organisateur

Si le Révérend père Brottier fut l'inspirateur de l'UNC et Georges Clémenceau le parrain, le général Léon Durand en fut le principal organisateur. Né à Gonesse en 1846, Léon Durand se destine à une carrière militaire et intègre l'école spéciale militaire de Saint-Cyr en 1886.

Il participe à la guerre de 1870-71, et sert ensuite comme capitaine en Algérie, en Haïti, puis après différentes affectations, commande le 23<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Il est promu général de brigade en 1900, puis général de division. Membre du Conseil supérieur de la guerre en 1910, grand Officier de la Légion d'Honneur, il est admis dans le cadre de la réserve en septembre 1911.

Premier président de l'UNC, il structure l'association, l'organise et contribue grandement à son développement. Il décède le 10 septembre 1925.

### L'Union nationale des combattants est à l'origine de toutes les grandes avancées obtenues en matière de législation combattante, notamment :

- la création du Titre de la reconnaissance de la nation (TRN) et l'accès à la retraite mutualiste dès l'obtention de ce titre ;
- l'octroi de la carte du combattant et de la croix correspondante, aux anciens combattants d'AFN, notamment aux rappelés, satisfaisant à certains critères de séjour.



# LA SECTION UNC-AFN DE ROSIÈRES

La section des Anciens Combattants compte actuellement 43 adhérents. Créée en 1994 par Roland Veulin, elle est présidée par Maurice Boulez.

● **Cotisation annuelle** : 23 €

● **Pour tout renseignement contactez :**

Maurice Boulez : 03 25 49 03 94 - 06 48 75 72 37

Roger Gosselin : 03 25 82 06 80

## Composition du bureau

- **Président d'honneur** : Roland Veulin
- **Président** : Maurice Boulez
- **Vice-président** : Roger Gosselin
- **Secrétaire** : Monique Fort
- **Secrétaire-adjoint** : Jean Herveux
- **Trésorière** : Claude Gosselin
- **Porte-drapeau** : Jean Lamorlette
- **Porte-drapeau adjoint** : Jean Herveux
- **Membres** : Mauricette et André Poupier, Yvette Le Dreff, Joël Camps

## Quel avenir pour nos activités ?

Pour le moment elles dépendent toujours de l'évolution de la crise sanitaire et des protocoles sécuritaires mis en place par le gouvernement.

Dés que cela sera possible, les activités festives, les concours de belote, les repas, le voyage... seront reprogrammés.

Quant aux manifestations patriotiques, elles ont lieu actuellement en comité restreint, mais là aussi, elles pourraient de nouveau se dérouler en présence des habitants de la commune.

## COMMÉMORATION DE L'APPEL DU 18 JUIN 1940

Comme tous les ans, invités par la ville de Saint-André-les-Vergers, des représentants de la commune de Rosières ont participé à la commémoration de l'appel du 18 juin 1940 lancé par le général de Gaulle.

Chris Bigorgne, Conseiller municipal, Roger Gosselin, Vice-Président des Anciens combattants, et Jean Lamorlette, porte-drapeau, représentaient la commune de Rosières.

Une gerbe a été déposée par Chris Bigorgne et Roger Gosselin au pied du monument commémoratif.

Merci à la municipalité de Saint-André pour son invitation et au Président de la section des anciens combattants, Roland Fournier, pour son chaleureux accueil.





## • ROS SECTION CYCLO

**CETTE SAISON 2020-2021 SERA À METTRE « ENTRE PARENTHÈSES ». EN EFFET, TOUTES LES SORTIES INSCRITES AU CALENDRIER DE NOTRE FÉDÉRATION ONT ÉTÉ ANNULÉES**

**P**armi celles-ci, la Randonnée du Muguet et la Rosarienne qui devaient avoir lieu respectivement le samedi 1<sup>er</sup> mai et le dimanche 4 juillet. Pourtant, les 15 cyclos que compte la section ont, dès la fin mars, repris leur vélo pour des sorties courtes en respectant un rayon de 10 km. Puis, courant mai, nous pouvions franchir cette limite et parcourir des brevets permanents (de 50 à 100 km) organisés par certains clubs du département (VC sancéen, VC Bréviandes, AS Barberey). Le Rosières Omni Sports proposant ses « Circuits des Lacs » : 6 parcours de 50 à 175 km réalisables d'octobre à septembre.

En juillet, un grand bol d'air (avec masque dans les locaux) lors d'un séjour en village-vacances à

Habère-Poche dans le Chablais, qui nous permet de découvrir cette belle région de montagne. L'occasion pour quelques cyclos et accompagnateurs de vivre de bons moments de convivialité. Pourtant, une triste nouvelle au sein de la section et du club nous toucha particulièrement : notre ami et compagnon de route Jackie Poinsignon nous quittait le 28 novembre 2020.

Membre du club depuis 1995, sa gentillesse, sa modestie et son humour en faisaient un agréable ami. Secrétaire puis vice-président, il œuvra de façon remarquable au sein du club jusqu'en 2019.

**Son palmarès est impressionnant :** parcourant entre 7 000 et 12 000 km par an, il réalisa, entre autres, le Paris-Troyes, le Dijon-Troyes, la Marcel Bidot

(205 km), l'ascension du mont Ventoux et bien d'autres défis.

Avec tout ce que représentait Jackie, le Bureau et tous les membres de la section ont décidé de renommer notre manifestation de juillet : « La ROSARIENNE souvenir JACKIE POINSIGNON ».

Jackie, nous ne t'oublierons pas et tu resteras, à jamais dans nos cœurs.

**Jean-Claude YOVANOVITCH**

**Composition du Bureau :**

• **Président :**

Jean-Claude YOVANOVITCH  
Tél : **03 25 49 11 66**

• **Secrétaire :**

Jacques CAUCHETEUX

• **Trésorier :** Jean-Michel DEJEU

• **Vice-trésorière :**

Annie JONNIAUX.

# ROS

## SECTION FOOTBALL

### TOUTES LES INFOS DE LA RENTRÉE



#### Pour la saison 2021-2022, seront engagées

- Une équipe UFOLEP en vétérans
- Deux équipes seniors FFF :
  - une en R 2
  - une en D 2
- Une équipe Foot Loisir Seniors (à 7)
- Une équipe U18
- Une équipe U16
- Une équipe U13
- Une ou deux équipes U11
- Deux équipes U8 U9

#### La reprise des entraînements se fera au stade de Rosières :

- Le lundi 26 juillet de 19h15 à 21h00 pour les seniors
- Le mardi 10 août de 19h00 à 21h00 pour les U18
- Le mardi 17 août de 17h00 à 19h30 pour les U16
- Le mercredi 8 septembre de 16h à 17h30 pour les U13

- Le mercredi 8 septembre de 14h00 à 16h00 pour les U11
- Le mercredi 8 septembre pour les U8U9 de 14h00 à 16h00
- Le mercredi 18 août pour l'Ufolep
- Le lundi 6 septembre pour le foot loisir

#### Les entraînements se dérouleront : (à confirmer après la rentrée scolaire)

- Les lundis, mercredis et vendredis pour les seniors de 19h15 à 21h30
- Les mardis et jeudis pour les u18 de 19h00 à 20h30
- Les lundis et mercredis pour les U16 de 18h00 à 20h00 et 17h00 à 19h15
- Les mercredis de 16h00 à 17h30 pour les U13
- Les mercredis pour les U8 U9 et U11 de 14h00 à 16h00
- Les mercredis pour l'Ufolep (rens. auprès de Fabrice Girard 06 87 99 15 09)

- Pour le foot Loisir, se renseigner auprès de Johan Pilloud 06 13 31 23 66

#### Les cotisations sont fixées à :

- 80€, 85€, 90€ et 110€ selon les catégories
- Inscriptions au stade de Rosières aux horaires d'entraînements.

#### Renseignements auprès de :

- M. Marc GONDOUIN au **06 20 10 47 47** (Président)
- Mme Bernadette DEBRABANDERE au **06 75 08 29 80** (Secrétaire)

- Tel vestiaires : **03 25 73 70 89** (réponse aux heures d'entraînements)

- Adresse internet : **rosieres-om-foot@orange.fr**

#### AVIS

Tous les éducateurs et dirigeants sont bénévoles ; les entraînements se déroulent selon leur disponibilité.

Vous êtes passionné par le ballon rond, que vous soyez petits ou grands, venez rejoindre le club de Rosières. Vous êtes disponible et à la recherche d'une activité, les bénévoles du club, dans un esprit familial, vous accueilleront avec plaisir pour encadrer et accompagner ses équipes. Alors n'hésitez pas à nous contacter.

# ROS SECTION JUDO

## OUI ! C'EST LA REPRISE !

**SAISON  
2021/2022**  
INSCRIPTIONS  
SAISON 2021 / 2022 :  
Samedi 28 août 2020 de 10h  
à 12h au Dojo  
REPRISE DES COURS :  
LUNDI 06 sept. 2021

L'équipe vous accueillera avec toutes les précautions qui s'imposent pour la bonne pratique de notre discipline mais également pour votre sécurité. Ensemble, respectons les consignes et gestes barrière pour le bien de tous.

Fédération Française de Judo :  
F.F.J.D.A

Véritable sport éducatif, le judo permet à chacun de devenir plus adroit, plus souple, plus fort mais aussi

d'apprendre à respecter des règles, découvrir l'entraide, évaluer ses forces et ses faiblesses pour progresser. Les cours dispensés sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

### 4 / 6 ans : Eveil

Le professeur met en œuvre une pédagogie adaptée au développement physique et intellectuel des plus jeunes pratiquants. Le programme Eveil-Judo est construit autour de l'intérêt de l'enfant pour faciliter ses futurs apprentissages du judo et des activités sportives en général.

### 7 / 10 ans : Initiation

L'enfant prend confiance en lui, devient autonome. Il découvre son corps et apprend à canaliser son énergie. Il élargit son cercle d'amis et prend goût au sport, puis découvre la compétition.

### 11 ans et plus : Perfectionnement

Avec l'assurance et la maîtrise de son corps de plus en plus affirmées, le jeune apprend de nouvelles techniques et devient performant en compétition. Il pourra devenir un grand JUDOKA !

## Les entraînements :

	10h30 / 11h30	14h15 / 15h30	17h / 18h	18h / 19h25	19h / 20h30
LUNDI			4 à 6 ans	A partir de 10 ans	
MERCREDI	4 à 6 ans (ext.)	12 ans et +			
JEUDI			7 à 10 ans	8 à 12 ans	
VENDREDI					Adultes

## La cotisation annuelle (assurance comprise) :

- 1<sup>er</sup> judoka : 95 €
- 2<sup>ème</sup> judoka : 85 €
- A partir du 3<sup>ème</sup> judoka : 62 €
- Passeport : 10 €

Il suivra le judoka tout au long de son parcours sportif.

Un questionnaire de santé doit être renseigné et une attestation délivrée.

Facilités  
de paiement,  
bons CAF,  
Coupons  
SPORT

### Renseignements sportifs :

- **Le professeur :** Jean-Christophe CROMBEZ  
Ceinture noire 4<sup>ème</sup> DAN, professeur BEES 1<sup>er</sup> degré :

**06.67.08.27.50**

*ESSAIS possibles (sans kimono) avant de se licencier.*

### Pour vous aider dans vos démarches :

- **Présidente :** Angélique RAGON :  
**06.67.44.89.16**
- **Vice-président :** Guillaume MONTAY
- **Membre :** Alice YALAOUI
- **Email :** philetange10@gmail.com



# ROS ROSIÈRES SAINT JULIEN HANDBALL

## INTENSIFIER LA PRATIQUE POUR ALLER VERS LE HAUT NIVEAU !

C'est fait ! Tant désirée depuis 3 années, la section sportive handball mixte de lycée ouvre ses portes en septembre au lycée Chrestien de Troyes. Il y a enfin une continuité pour les élèves du collège Marie Curie qui suivent une scolarité de la 6e à la 3e pour une section handball qui fête ses 20 ans cette année. Le RSJH et ses cadres techniques aidés du professeur référent de la section Cédric Préhaut sont récompensés du travail acharné pour monter le dossier qui a été visé favorablement par le Rectorat et l'Inspection académique.

Les lycéens de la section sportive suivent le programme classique tout en ayant 4 heures de sport en plus par semaine. Les entraînements viennent s'ajouter à l'EPS (Éducation physique et sportive) obligatoire, à la pratique en club et à l'engagement à l'UNSS (Union nationale du sport scolaire).

La section sportive participera au championnat de France UNSS. Chaque élève est suivi par le coordinateur de la section, le professeur d'EPS qui est Cédric Préhaut. Celui-ci s'assure du bon déroulement du parcours du jeune tant dans la pratique sportive que dans les résultats scolaires. Il surveille pratiquement au quotidien les signes de fatigue pour éviter les accidents physiques et le décrochage scolaire.

### Vers un double projet

#### LE PROJET SCOLAIRE :

Plusieurs classes de la seconde à la terminale permettent aux élèves de suivre un cursus adapté à leurs orientations. Les classes sont à horaires aménagés, pour les internes



Les moins de 17 France seront toutes en section sportive Chrestien de Troyes



Sara Delmas élève de section sportive et joueuse de moins de 17 France

l'emploi du temps est adapté pour leur permettre de travailler sur des temps d'études. Cette année, 9 seront en internat sur les 25 élèves que compte la section.

Les jeunes sont sensibilisés à l'hygiène de vie, l'équilibre alimentaire et, s'ils le désirent ils peuvent s'impliquer dans la vie du club par de l'encadrement de plus jeunes en tutorat, ou vers les fonctions d'arbitrages avec une formation adaptée.

#### LE PROJET SPORTIF :

- Apprentissage et perfectionnement des fondamentaux
- Développement et renforcement des qualités physiques

#### Entraînements :

- Lundi de 16h20 à 18h00 au gymnase de Rosières. Encadrement Cathy Mayayo et Carole Simon
- Jeudi de 16h20 à 18h00 au Cosec 2. Encadrement Cathy Mayayo et Carole Simon.

S'ajoutent à cela les séances en club, tous les élèves sont licenciés au RSJH, ils pratiquent au minimum 2 séances voire 3.

Tous les élèves pratiquent environ 8 heures par semaine de handball, auxquelles s'ajoutent les compétitions fédérales avec le club le weekend et l'UNSS les mercredis, uniquement pour les compétitions.

La plus-value d'un tel engagement dans une section sportive témoigne d'un engagement dans un dispositif exigeant et permet d'acquérir des compétences nécessaires à la pratique



Section sportive collège Marie Curie

intensive du handball. Le sens du collectif, la ponctualité, l'assiduité, et la rigueur sont des atouts qui peuvent permettre aux élèves de postuler en Parcoursup à la sortie de la terminale.

## LE RSJH FOURMILLE DE PROJETS, ET NE S'ARRÊTE PLUS... DU PRIMAIRE À L'UNIVERSITÉ...

Le RSJH tentera dès septembre 2021 de mettre en place sur l'école Fernand Ganne à Saint Julien, les Jeudis du Handball, les élèves de Saint-Julien sont en 5 journées scolaires et les jeudis après-midi sont dédiés aux pratiques diverses. 25 élèves seront accueillis de 14h à 15h30 au gymnase de Saint Julien. Une section sportive en collège privé est en réflexion dans l'agglomération. Les contacts sont pris, et cela semble possible pour une ouverture en septembre 2023. Les universitaires ne sont pas en reste... Le RSJH est partenaire de l'UTT depuis la création de l'université coté sport. La convention tripartite, UTT- RSJH et mairie de Rosières a permis d'intégrer de nombreux handballeurs et handballeuses au sein du club depuis des années. Là aussi, le projet de mêler études et pratique intensive sera possible en septembre 2023. Le RSJH s'inscrit dans cette démarche, ce qui permettra à nos licenciés d'étudier sur Troyes et continuer à être des sportifs accomplis avec des horaires aménagés tout en jouant au RSJH.

### INFOS PRATIQUES

350 licenciés, 4 entraîneurs professionnels, 17 entraîneurs diplômés d'État ou fédéraux. 33 créneaux de gymnase, répartis sur 3 gymnases durant la saison. 19 équipes engagées dans les différents championnats.

Pour rejoindre le Rosières-Saint-Julien-Handball de 3 ans à 70 ans, en Loisir-Entretien-Santé ou en compétition du niveau départemental à national.

- Au gymnase de Rosières du lundi au vendredi à partir de 15h00

- Contactez-nous par mail [rsjh@rsjh.fr](mailto:rsjh@rsjh.fr)

- Ou par téléphone

Cathy Mayayo : **06 83 24 97 67**

Christèle Gueu : **06 89 93 12 42**

- Page Facebook **Rosières Saint Julien Handball**

- Page Instagram **rosieres\_saint\_julien\_hb**

# L'ÉQUIPE DU RSJH EN NATIONALE 2 FÉMININE



Les Sancéo-caillotines en Nationale 2 attaqueront le championnat à domicile le 18 septembre 2021.

Les protégées du

Président Christophe Lejeune sur une saison inachevée en raison du Covid ne se sont arrêtées de s'entraîner que le 10 juillet afin de conserver une forme maximale avant la trêve estivale. Avec une grande envie de jouer, et en accueillant de nouvelles recrues, elles ont repris le chemin du gymnase le 16 août afin d'être prêtes. La poule est très relevée, les Parisiennes seront encore des adversaires redoutables, sans oublier les Lorraines, dont Nancy, grand candidat à l'accession. Nos Gazelles tenteront, si la situation sanitaire ne perturbe pas le championnat, de jouer les troubles fêtes de la poule 5.

Les matchs à domicile se joueront à la salle Ganne à Saint-Julien.



### Week-end du :

- **18-19 septembre** N2 reçoit Villemomble
- **2-3 octobre** N2 reçoit Ivry
- **23-24 octobre** N2 reçoit Nancy Vous ou vos enfants
- **20-21 novembre** N2 reçoit Rueil
- **15-16 janvier** N2 reçoit Chaumont
- **22-23 janvier** N2 reçoit Bar-le-Duc
- **12-13 février** N2 reçoit Aulnay
- **12-13 mars** N2 reçoit Flavigny
- **2-3 avril** N2 reçoit Ste Maure le DERBY aubois.
- **9-10 avril** N2 reçoit Cergy
- **30 avril 1<sup>er</sup> mai** N2 reçoit Koeningsmacker.

# • LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

PLUS QUE JAMAIS NOUS AVONS TOUS BESOIN DE PASSER QUELQUES HEURES AGRÉABLES, TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, RIEN QUE POUR SOI

**A**ussi, venez nous rejoindre pour suivre les cours de la Gymnastique Volontaire, ouverts pour les femmes comme pour les hommes, afin de vous détendre, entretenir votre forme et votre capital santé.

Ces cours ont lieu dans la salle de judo, dans le complexe sportif, à côté de la Mairie de Rosières, sauf pendant les vacances scolaires, dans une ambiance conviviale et studieuse.

Tous nos cours sont délivrés par des animatrices et animateurs diplômés d'Etat qui se forment régulièrement aux nouvelles méthodes de gym en salle et de bien être : Pilates, Bokwa... c'est-à-dire du cardio training, du cardio power, de l'entraînement fractionné, du renforcement musculaire, du stretching...

Notre section est affiliée à la Fédération Française de l'Education Physique et Gymnastique Volontaire : F.F.E.P.G.V.

### Horaires cours adultes :

- le lundi de 14h15 à 15h15
- le mardi de 18h15 à 19h15
- le mardi de 19h15 à 20h15
- le jeudi de 19h30 à 20h30

**Reprise des cours adultes :**  
**LE LUNDI 6 SEPTEMBRE 2021 à 14h15.**



### Cotisations licences adultes 2021-2022, soit :

1. vous étiez inscrit l'année dernière à Rosières, la cotisation est de : 26,50 €
2. c'est une nouvelle inscription : 85,00 €

**Autres cas :** pour les licenciés déjà inscrits dans d'autres sections de la G.V. : 65,00 €

### Horaires cours enfants :

- le mardi de 17h à 18h pour les 5 à 10 ans (15 au maximum).

(l'enfant est pris à la garderie de l'école si nécessaire et y est reconduit).

Ces cours permettent aux enfants de faire des parcours de motricité, de la danse, de participer à des jeux de mémoire.

**Reprise des cours enfants :**  
**LE MARDI 7 SEPTEMBRE 2021 à 17 h.**

### Cotisations licences 2021-2022 :

- enfants : 65 €

### RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUPRÈS DE :

● **Madeleine BAILLY**  
(Présidente)  
**06 62 32 71 63**

● **Nelly JOBARD**  
(Trésorière)  
**06 81 46 53 36**

sinon, déposer un message sur notre boîte mail :  
**gvrosieres@laposte.net**

# • TAIP-SANTÉ

Le TAIP (*Taekwondo Adapté à Intégration Progressive*) a pour but d'améliorer la santé et la condition physique par la pratique d'une activité physique ou sportive. Cette méthode de gymnastique idéale a été élaborée pour assurer l'entretien général du corps humain à l'aide de techniques d'auto-défense. D'une façon générale la pratique du TAIP-Santé favorise sensiblement une amélioration du système respiratoire et cardio-vasculaire, une perte de poids dû à l'augmentation des dépenses caloriques et une énergie nouvelle qui effacera l'accumulation de stress éventuel. Cette pratique développe également un accroissement de la motricité, une meilleure coordination et une augmentation des facultés cognitives.

- Cours le mercredi de 9h30 à 10h30 et le vendredi de 10h30 à 11h30 - Salle de Judo.



**RENSEIGNEMENTS :**  
Reynald VARASSE : 06.51.87.93.96

## TAEKWONDO

Le Taekwondo est un art martial coréen aux multiples facettes. Il est accessible à toutes et à tous. Cet art martial authentique utilise toutes les armes naturelles du corps humain.

Le Taekwondo privilégie toutefois l'usage des membres inférieurs et supérieurs.

Le Taekwondo peut être pratiqué par tous, en famille et dès le plus jeune âge. Le Taekwondo, par sa pratique régulière, augmente le tonus musculaire, la souplesse musculaire et articulaire. Le Taekwondo développe le sens de l'observation, les réflexes, la vitesse, l'équilibre. Il améliore également la coordination et une certaine maîtrise de l'espace. Chacun peut y trouver sa voie :



- La forme traditionnelle qui aboutit à une harmonie entre le corps et l'esprit.
- La forme sportive, dont l'aboutissement est la compétition.
- La forme appliquée comme la self-défense.

- Cours le mercredi de 18h30 à 20h00 - Salle de Judo

**Renseignements**  
Reynald VARASSE :  
06.51.87.93.96.

# • INFOS PRATIQUES ET CONTACTS UTILES



## MAIRIE

Tel : **03.25.82.48.00**

E-mail : [mairie@rosieres10.fr](mailto:mairie@rosieres10.fr)

Site internet :

[www.commune-rosieres10.fr](http://www.commune-rosieres10.fr)

[Heures d'ouverture au public](#) : Les

lundis, mardis, jeudis, vendredis : de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Les mercredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30



Police secours : **17**

Sapeurs-pompiers : **18**

Garde médicale et Samu : **15**

Numéro d'urgence réservé aux téléphones portables : **112**

## POLICE MUNICIPALE

Tél : **03.25.71.79.40**

Tél patrouille : **06.75.21.42.06**

De lundi au vendredi de 8h00 à 20h00



## TRÉSORERIE MUNICIPALE

Trésorerie de Troyes

agglomération

143 avenue Pierre Brossolette

10000 TROYES

Tel : **03.25.73.87.71**

Mail : [t010036@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:t010036@dgfip.finances.gouv.fr)

[Horaires d'ouverture](#)

du lundi au vendredi de 8h30 à 13h



## GROUPE SCOLAIRE

Place Charles de Gaulle

Ecole élémentaire : **03.25.75.01.05**

Ecole maternelle : **03.25.49.58.19**

## ACCUEIL DE LOISIRS

Place Charles de Gaulle

Maternelle : **03.25.41.29.34**

Elémentaire : **03.25.41.29.35**

## RESTAURANT SCOLAIRE

Tél : **03.25.49.22.11**

## AUBERGE DE JEUNESSE

Chemin Sainte-Scholastique

Tel : **03.25.82.00.65**

Fax : **03.25.72.93.78**

## CULTE

Chapelle de Rosières

10 chemin Sainte Scholastique

Pairie et presbytère de Saint André les vergers

Tel : **03.25.79.31.40**



## CIMETIÈRE

### INTERCOMMUNAL

Entrée route d'Auxerre

Tel : **03.25.49.69.25**

[Horaires d'ouverture](#) :

Du 1<sup>er</sup> mars au 1<sup>er</sup> novembre : de 8h30 à 18h30

Du 2 novembre au 28 février : de 8h30 à 17h30

Contact pour actes administratifs : **03.25.45.27.39**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

## CRÉMATORIUM

Tel : **03.25.75.39.57**



## DÉCHETTERIE

3 rue des Prés Saint Jean

Saint Julien les villas

Tel : **03.25.49.65.89**

Fermée tous les mardis

[Heures d'ouverture](#) :

**Été** : du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre : Du lundi

au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à

19h00 - Samedi de 9h00 à 19h00

Dimanche de 10h00 à 12h30.

**Hiver** : Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars : Du lundi

au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à

17h30 - Samedi de 9h00 à 17h30

Dimanche de 10h00 à 12h30

## ORDURES MÉNAGÈRES

### • Collecte des ordures ménagères :

- Secteur NORD et secteur NORD  
GENDARMERIE : tous les vendredis matin
- Secteur SUD : tous les mardis matin

### • Collecte des emballages recyclables

- Secteurs NORD / NORD GENDARMERIE  
/ SUD : tous les lundis matin

### • Collecte des déchets verts (entre novembre et mars)

- Secteur NORD et secteur SUD : tous les  
mercredis matin
- Secteur NORD GENDARMERIE : tous les  
vendredis matin

Pensez à sortir vos bacs/sacs la veille.



## SERVICE DES EAUX SDDEA

Tel : **03.25.83.27.27**

## ENEDIS (Electricité)

Dépannage :

**09.72.67.50.10**

## GRDF (Gaz)

Dépannage :

**08.00.47.33.33**



## MÉDECINS

### ● Dr Carole MENEGAULT

Cabinet : 9 avenue des Lombards

Tel : **03.25.49.28.45**

### ● Dr Angélique GALINET

Cabinet : 1 rue du Chêne

Tel : **03.25.42.95.92**

### ● Dr Maximilien GRAFTIEAUX

Cabinet : 1 rue du Chêne

Prise de RDV : **Doctolib.fr**

### ● Dr Carole MINA SANCHEZ

Cabinet : 7 bis rue du Chêne

Tel : **03.25.72.14.30**

## GYNÉCOLOGUE

## OBSTÉTRICIEN

## ÉCHOGRAPHIES

### ● Dr Nicolas BRISSART

Cabinet : 1 rue du Chêne

Tel : **03.25.73.65.80**

## KINÉSITHÉRAPEUTES

Cabinet : 15 bis route de Saint-Pouange

### ● Mme Maud NACU

Tel : **03.25.75.50.12 - 06.64.03.62.42**

### ● M. Cristian NACU

Tel : **03.25.75.50.12 - 06.65.22.35.50**

### ● M. Adrian ORBAN

Tel : **03.25.75.50.12 - 06.50.30.77.01**

### ● M. Silvius-Iulian

### MARTINESCU

Tel : **03.25.75.50.12**

Cabinet : 41 rue Joséphine Baker

Tel : **03.25.49.14.17**

### ● M. Pawel GALKOWSKI

### ● Mme Christine LAUMAIN

### ● M. Jean-Claude BALLIGAND

### ● M. Tomasz HAMALA

## INFIRMIERS

### ● M. Romain BIENVENU

### ● Mme Cindy CARREY

Cabinet : 35/39 rue

Joséphine Baker

Tel : **03.25.45.97.60**

### ● Mme Vanessa ERASSOFF

### ● Mme Pascale JACOB

Cabinet : 16 rue Pierre Curie

Tel : **03.25.71.89.54**

### ● Mme Marie-Christine

### HUBERT

Cabinet : 1 rue du Chêne

Uniquement sur RDV au

cabinet et à domicile

Tel : **06.08.05.15.11**

## DENTISTE

### ● Mme Thi Lien GROLIER

Cabinet : 3 rue de la Liberté

Tel : **03.25.46.47.70**

## SAGE-FEMME

### ● Mme Catherine BRISSART

Cabinet : 1 rue du Chêne

Tel : **06.64.84.63.16**

## SOPHROLOGUE

## MASSAGE MIEUX-ÊTRE

### ● Mme Leslie PARIS

Cabinet : 1 rue du Chêne

Tel : **07.89.27.61.71**

Mail : [contact@ankhka.com](mailto:contact@ankhka.com)

## RÉFLEXOLOGUE

## RELAXOLOGUE

### ● M. David GARDZIEL

Cabinet : 1 rue du Chêne

Tel : **07.69.85.71.10**

## GRAPHOTHÉRAPEUTE -

## ART-THÉRAPEUTE

### ● Mme Céline MERCIER

Cabinet : 1 rue du Chêne

Tel : **06.61.59.52.72**

## DIÉTÉTICIENNE

## NUTRITIONNISTE

### ● Mme Florence NUYTEN

Cabinet : 1 rue du Chêne

Tel : **06.43.21.75.32**

## ORTHOPTISTE

### ● Mme Fiona MONNIOT

Cabinet : 1 rue du Chêne

Tel : **07.80.96.19.07**

## OSTÉOPATHES

Cabinet : 1 rue du Chêne

### ● Mme Marie GROSJEAN

Tel : **06.04.50.21.66**

### ● M. Benjamin GUERRY

Tel : **06.86.42.34.36**

Cabinet : 15 bis route de Saint-Pouange

### ● Mme Aude GONDÉ

Tel : **07.88.04.05.10**

## PÉDICURES - PODOLOGUES

Cabinet : 1 rue du Chêne

### ● M. Romain GUÉRARD

Tel : **06.50.41.63.03**

### ● Mme Claudia LENOIR

Tel : **03.25.82.15.65 -**

**06.08.06.58.19**

## PSYCHOLOGUES

Cabinet : 1 rue du Chêne

### ● Mme Bénédicte BECARD

Tel : **06 68 85 10 17**

### ● Mme Stéphania DAVID

Tel : **07 78 63 81 52**

## PHARMACIE

Pharmacie des Lombards

9 avenue des Lombards

Tel : **03.25.82.35.08**

## PERMANENCES JURIDIQUES

Lieu : Mairie de Rosières

Horaires : 9h00 à 11h00

Sur RDV : **09.62.63.75.48**

Dates :

Lundis 27 septembre, 25 octobre,

29 novembre et 20 décembre 2021

## PERMANENCES SOCIALES

Assistante sociale de secteur Pôle des

solidarités du Département : **Mme BANZET**

Lieu : Mairie de Rosières de 13h30 à 17h30

Permanences sur rendez-vous :

**03.25.46.44.70**

Dates : Les jeudis 19 août, 2, 16 et 30

septembre, 7, 14 et 21 octobre, 4, 18 et 25

novembre, 2, 9 et 16 décembre.

## RENCONTRE AVEC LE CONCILIATEUR DE JUSTICE

### M. Jean HANY

Permanence un jeudi sur 2

Mairie de Saint André les Vergers

Contact : **03.25.79.08.45**



DÉTACHEZ VOTRE MAGNET



Syndicat des Eaux



**SDDEA**



☎ **03 25 79 00 00**

COPE St Julien-Rosières-Bréviandes

## COPE SAINTJULIEN ROSIÈRES - BRÉVIANDES

En cas de problème d'alimentation en eau potable (coupure, pression, fuite d'eau, etc.), appelez le numéro indiqué sur le magnet ci-dessus que vous pouvez poser sur votre réfrigérateur.



**EcoToit**

# UN SERVICE PUBLIC QUI VOUS ACCOMPAGNE DE A À Z

GRATUIT



## POUR TOUT PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE HABITAT



03 25 72 51 94



ecotoit@troyes-cm.fr



www.ecotoit.troyes-champagne-metropole.fr



Avec le soutien de

